

2263

Tp 156mm/30

OBSERVATIONS  
SUR  
LA LÉGENDE PRIMITIVE D'ULYSSE

PAR  
M. MAURICE CROISSET

MEMBRE DE L'INSTITUT



EXTRAIT  
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES  
TOME XXXVIII, 2<sup>E</sup> PARTIE.



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCX



Tp

# TIRAGES À PART

DES

## PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11, À PARIS.

- AMELINEAU (E.). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... 4 fr. 70
- BABELON (E.). La théorie féodale de la monnaie (1908)..... 3 fr. 20
- BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892)..... 2 fr.
- BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... 0 fr. 80
- BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar (1899)..... 4 fr.
- Mémoire sur les inscriptions de fondation du Temple d'Esmoun à Sidon (1902)... 3 fr. 20
- BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893). 1 fr. 70
- Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 2 fr.
- Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate (mémoire posthume), 1902..... 3 fr. 50
- CAGNAT (R.). Les bibliothèques municipales dans l'Empire romain (1906)..... 2 fr. 10
- Les deux camps de la légion III<sup>e</sup> Auguste à Lambèse, d'après les fouilles récentes (1908). 4 fr.
- CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes d'Oxford et de Constantinople et traduit en français (1903)..... 8 fr. 50
- CARTON (D'). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... 10 fr.
- Le Sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (1906)..... 9 fr. 20
- CHABOT (Abbé J.-B.). *Synodicon orientale* ou Recueil de Synodes nestoriens (1903).... 30 fr.
- CHAVANNES (Ed.). Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin (1902)..... 6 fr.
- CROISSET (Maurice). Observations sur la légende primitive d'Ulysse (1910)..... 2 fr.
- CUMONT (Franz). La théologie solaire du paganisme romain (1909)..... 1 fr. 70
- CUQ (Ed.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henchir Metlich (1897)..... 3 fr.
- DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... 3 fr. 50
- DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XII<sup>e</sup> siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 1 fr. 10
- Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque sur les remèdes de l'une et l'autre fortune (1891)..... 1 fr. 40
- Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891)..... 1 fr. 70
- Fragments inédits de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893) .. 2 fr. 60
- Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896). 6 fr. 50
- Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec fac-similé (1896)..... 2 fr.
- Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 1 fr. 70
- Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896)..... 0 fr. 80
- Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... 1 fr. 70
- Notice sur une *Summa dictaminis* jadis conservée à Beauvais (1898)..... 1 fr. 70
- Notice sur la Rhétorique de Cicéron, traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches (1899)..... 3 fr. 50
- Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris, pendant les années 1505-1533 (1899)..... 3 fr. 80
- Notice sur les manuscrits du « Liber Floridus » composé en 1120 par Lambert, chanoine de Saint-Omer (1906)..... 8 fr. 60
- Le livre de Jean de Stavelot sur saint Benoît (1908)..... 2 fr.
- DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 4 fr. 40
- De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises et du *s* barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). 1 fr. 10

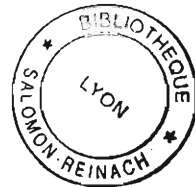
( Voir la suite à la page 3 de la couverture.)





**OBSERVATIONS**  
**SUR**  
**LA LÉGENDE PRIMITIVE D'ULYSSE**





OBSERVATIONS  
SUR  
LA LÉGENDE PRIMITIVE D'ULYSSE

PAR

M. MAURICE CROISSET

MEMBRE DE L'INSTITUT



EXTRAIT

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES  
TOME XXXVIII, 2<sup>E</sup> PARTIE.



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCX



# OBSERVATIONS

SUR

## LA LÉGENDE PRIMITIVE D'ULYSSE.

... Ἐγὼ δὲ πλέον' ἔλπομαι  
λόγον Ὀδυσσεός ἢ πάθεν  
διὰ τὸν ἄδυεπῆ γενέσθ' Ὀμηρον.

(PIND., *Ném.*, VII, 29.)

Est-il possible, en l'état de nos connaissances, d'analyser sûrement une légende complexe, telle que celle d'Ulysse, d'en distinguer les éléments divers, d'assigner aux principaux de ces éléments une origine précise et une date, sinon absolue, du moins relative? Il y a lieu d'en douter. Mais si la certitude, en pareille matière, est impossible, ce n'est pas à dire qu'une série de conjectures méthodiques soient inutiles. Elles peuvent avoir au moins l'avantage de faire ressortir ce qu'il y a d'arbitraire dans certaines constructions qui, sans tenir compte de la diversité des éléments ni du temps où ils apparaissent, les groupent artificiellement, au profit d'une conception hypothétique. C'est au moyen de groupements de ce genre qu'Ulysse a pu être considéré comme un ancien dieu, soit de nature solaire, soit en rapport avec la végétation, dieu souffrant dans tous les cas, qui serait devenu plus tard, par une sorte de déchéance, le héros épique que tout le monde connaît<sup>(1)</sup>. L'objet du présent travail n'est pas de réfuter ni même de discuter ces théories. S'il en démontre la fragilité, ce sera d'une manière indirecte. Le dessein auquel il répond est tout

<sup>(1)</sup> Otto SEECK, *Die Quellen der Odyssee*, Berlin, 1887 (p. 265-276, *Der Odysseus-mythus*); A. GERCKE, *Neue Jahrb. f. d. klass. Alterth.*, 1906. 5<sup>e</sup> livr., étude sur la *Télégonie*.

Voir dans ROSCHER (*Ausführ. Lex. f. Mythologie*) l'article *Odysseus* de J. Schmidt, et spécialement les indications bibliographiques de la page 654.

autre. Il s'agit de rechercher, d'après les plus anciens témoignages et d'après les faits les plus probables, comment la légende d'Ulysse paraît avoir évolué jusqu'au temps où elle a pris dans l'*Odyssée* la forme sous laquelle elle est restée populaire. Ce serait déjà quelque chose si cette étude montrait que certains éléments de cette légende, ordinairement considérés comme primitifs, ont bien pu ne s'y introduire qu'au cours de son développement.

## I

## LES KÉPHALLÈNES ET L'ARCHIPEL KÉPHALLÉNIEN.

La légende d'Ulysse est étroitement liée, dans tous les témoignages anciens, à l'île d'Ithaque; et cette île, pour tous les auteurs postérieurs à l'*Odyssée*, est incontestablement celle que nous appelons encore de ce nom. On verra plus loin s'il y a lieu d'admettre, avec Doerpfeld, qu'il n'en ait pas été ainsi antérieurement et que l'Ithaque homérique doive être identifiée avec Leucade. Mais avant de toucher à ce point, il est bon de rappeler ce que nous savons aujourd'hui sur la préhistoire du groupe d'îles dont l'Ithaque moderne fait partie aussi bien que Leucade.

Il est établi, depuis vingt-cinq ou trente ans environ, que ce groupe d'îles a été occupé, dès l'âge mycénien, par une population sédentaire et civilisée.

Au Sud de l'île de Céphalonie, à Livatho, près du village de Masara Kata, et au pied du château vénitien de Saint-Georges, on avait signalé dès 1881 plusieurs sépultures préhistoriques, qui, depuis lors avaient été plusieurs fois visitées et décrites<sup>(1)</sup>. L'une est

<sup>(1)</sup> PAPANDREU, *Δελτίον ἀρχαιολογικόν*, 1886; BIEDERMANN, *Die Insel Kephallenia im Alterthum*, Munich, 1887; PARTSCH, *Kephalle-*

*nia*, p. 79; O. RIEMANN, *Recherches archéologiques sur les îles ioniennes*, II, p. 28; P. WOLTERS, *Mykenische Graeber in Kephallenia*,

un ancien tombeau à coupole, aujourd'hui ruiné, mais dont la forme est encore très reconnaissable : il était précédé d'un *dromos*. Les trois autres sont des chambres sépulcrales, creusées dans le rocher, et auxquelles on accède par des galeries. Ces premières découvertes ont suggéré à Cavvadias l'idée des fouilles si importantes et si fécondes qu'il a exécutées au même endroit en 1908<sup>(1)</sup>. Elles ont eu pour résultat de mettre au jour une véritable nécropole mycénienne, qui ne comprend pas moins de quatre-vingt-trois tombes creusées dans le roc. D'après la nature des objets qu'on y a recueillis, vases, agrafes, poignards, etc., on a pu déterminer approximativement la période pendant laquelle cette nécropole a été constituée. Elle a dû servir de lieu de sépulture depuis le xv<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'à la fin du xii<sup>e</sup> environ. Nous voyons ainsi qu'au temps où régnaient en Argolide les princes dont les sépultures royales excitent à la fois l'étonnement et l'admiration, il y avait aussi, dans cette île relativement lointaine, des hommes de mêmes mœurs, constitués en une forme de société à peu près semblable.

Dans l'île de Leucade, Doerpfeld, par une série de fouilles bien conduites, a réalisé des découvertes qui, sans avoir la même importance, aboutissent à des résultats analogues. Là aussi, des sépultures de même caractère ont été trouvées, au Sud de l'île, dans la plaine de Nidri, et, dans ces sépultures, des objets qui appartiennent à la même civilisation<sup>(2)</sup>.

Ithaque elle-même, il est vrai, n'a livré jusqu'ici aucun débris qui atteste l'existence sur son sol d'un grand établissement mycénien. Mais on ne peut dire, même après les fouilles exécutées en 1903 par

*Mittheil. d. k. deutsch. Arch. Instituts, Athen. Abtheil.*, XIX, 1894.

<sup>(1)</sup> *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, mai 1909.

<sup>(2)</sup> Les premières fouilles de Doerpfeld sont exposées dans une notice des *Mélanges Perrot*, p. 91, *Das Homerische Ithaka*. Voir en outre,

du même auteur, *Leucas, zwei Aufsätze ueber das homerische Ithaka*, Athen, Beck et Barth, 1905. Sur les fouilles plus récentes, consulter GOESSLER, *Leukas-Ithaka*, Stuttgart, Metzler, 1906, et W. DOERPFELD, *Vierter Brief ueber Leucas-Ithaka, die Ergebnisse der Ausgrabungen von 1907*, avec 3 cartes, Athen, Hestia, 1908

Vollgraff<sup>(1)</sup>, qu'elle ait été complètement explorée. L'emplacement de la ville actuelle de Vathi n'a jamais été livré aux recherches méthodiques de l'archéologie et ne peut pas l'être. Toutefois, sur un point au moins, au Nord-Ouest de l'île, près du mouillage appelé aujourd'hui Port-Polis, qui regarde Céphalonie, on a trouvé quelques fragments de vases de style mycénien. Ce fait, rapproché des précédents, donne à croire, même en dehors des traditions, qu'Ithaque, dans la période préhistorique, a participé à la même civilisation que les îles voisines.

Nous devons donc considérer comme un fait certain que l'archipel ionien a été occupé pendant plusieurs siècles, et jusque vers l'an 1100 au moins, par un peuple qui avait des chefs puissants et qui les honorait après leur mort par des sépultures monumentales. Nous voyons que ces hommes exerçaient les mêmes arts, pratiquaient les mêmes rites, et, en somme, vivaient de la même façon que ceux qui habitaient alors le Péloponnèse. Il n'est pas douteux qu'ils n'aient été en relations avec eux<sup>(2)</sup>. À supposer qu'ils aient été ensuite soumis par des conquérants, on ne saurait admettre qu'ils aient disparu sans laisser de traces. Le plus probable est qu'ils ont dû, s'ils ont été ainsi envahis, se mélanger à leurs vainqueurs et les absorber en partie. Cela étant, des souvenirs de leur passé n'ont guère pu manquer de se perpétuer dans le pays sous forme de traditions ou de légendes. Et, lorsque la poésie épique, entre le x<sup>e</sup> et le viii<sup>e</sup> siècle avant notre ère, a recueilli les récits qu'on se transmettait alors dans tout le monde grec, ceux-là n'ont pas dû être négligés

<sup>(1)</sup> *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1904, p. 436; autre exposé plus détaillé dans le *Bulletin de Corresp. hellénique*, 1905, fasc. 3-6.

<sup>(2)</sup> Antoninus Liberalis (*Metam.*, 40), racontant les aventures de la vierge Britomartis, fille de Zeus, nous dit qu'elle vint d'Argos à Képhallénie, où elle fut adorée sous le nom de Laphria, et qu'ensuite elle passa de là en

Crète, où elle obtint également un culte sous le nom de Dictynna, puis finit par se réfugier à Égine où elle disparut et fut honorée sous un troisième nom, celui d'Aphaïa. Ce culte de Laphria-Britomartis à Képhallénie ne peut guère être né dans la période historique. Il paraît donc attester d'anciennes relations entre ces îles occidentales et les pays égéens qui ont subi l'influence crétoise.

par elle. Les témoignages qu'elle nous donne, rapprochés des faits positifs dont nous devons la connaissance aux recherches archéologiques, prennent ainsi une valeur qui ne semble pas devoir être contestée.

Suivant une tradition que Strabon mentionne tout en la rejetant, l'île de Céphalonie aurait été occupée d'abord par les Taphiens, aussi appelés Téléboëns<sup>(1)</sup>. Ailleurs, il cite Aristote, qui, dans la *Λευκαδίων πολιτεία*, considérait les Téléboëns, descendants de Lélex, comme les premiers habitants de Leucade<sup>(2)</sup>. D'autre part, un récit, passablement confus, que nous lisons dans la Bibliothèque d'Apollodore, nous représente d'abord Taphios, fils de Poséidon, comme établi dans l'île de Taphos seulement<sup>(3)</sup>; mais, un peu plus loin, le même récit nous fait voir l'Athénien Képhalos, fils de Déioneus, s'associant à Amphitryon dans une expédition contre les Téléboëns, qui aurait eu pour résultat la conquête de toutes les îles (*τὰς νήσους ἀπάσας*). Le mythographe ajoute qu'Amphitryon concéda ces îles à ses alliés, Éléos et Képhalos, qui y fondèrent des états auxquels ils donnèrent leur nom<sup>(4)</sup>. Képhalos, d'après cette légende, serait l'éponyme des Képhallènes et de l'état képhallénien, et l'île de Céphalonie aurait été conquise par lui sur les Téléboëns.

La seule chose à retenir de ces récits fabuleux et arrangés à plaisir, c'est qu'une tradition, très vague d'ailleurs, attribuait la première occupation de ces îles aux Taphiens-Téléboëns, d'origine lélége, auxquels auraient succédé ensuite les Képhallènes, peuple qui appartient seul à l'histoire<sup>(5)</sup>. Les uns et les autres furent probablement des envahisseurs, qui s'imposèrent par la force à l'ancienne population.

<sup>(1)</sup> STRABON, X, c. 2, 14 (p. 456 Cas.).

<sup>(2)</sup> STRABON, VII, c. 7, 2 (p. 322 Cas.).

<sup>(3)</sup> Bibl. d'Apollod., II, 50-51 R. Wagner.

<sup>(4)</sup> Bibl. d'Apollod., II, 59-60 R. Wagner.

<sup>(5)</sup> Les autres témoignages sur les Taphiens ne nous apprennent en fait rien de plus, rien du moins qui ait ici quelque intérêt. L'*Odyssée*

mentionne encore les Taphiens et leur roi Mentès (I, 105, 181, 119), mais ils y sont représentés comme des voisins de médiocre importance, adonnés surtout à la piraterie. L'opinion qui identifie leur île, Taphos, avec la plus grande des Échinades, est celle qui s'accorde le mieux avec le poème.

Mais les seconds, les Képhallènes, réussirent seuls à s'établir dans ces territoires insulaires d'une façon définitive.

Toute conjecture sur leur origine serait vaine en l'état actuel de nos connaissances<sup>(1)</sup>. Tout au plus peut-on supposer qu'ils appartaient aux tribus venues du Pinde et que leur établissement dans les îles eut lieu vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons sur leur histoire primitive d'autres témoignages sérieux que ceux de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, témoignages très importants, mais qui ne semblent pas s'accorder entre eux et qu'il est nécessaire, par conséquent, d'éclaircir tout d'abord.

Le plus précis, et aussi le plus instructif, est celui qui se trouve au second chant de l'*Iliade*, dans le morceau appelé *Catalogue des vaisseaux*<sup>(2)</sup>. Le voici :

« Ulysse commandait les Képhallènes ardents, ceux qui possédaient Ithaque et le Nériton au feuillage battu des vents, et Krokyleia et l'âtre Aigilips, et ceux qui possédaient Zakynthos et qui habitaient tout autour de Samos, et ceux aussi qui possédaient le continent et habitaient sur le littoral en face des îles. Voilà ceux qui avaient pour chef Ulysse, égal à Zeus pour la sagesse. Il menait avec lui douze vaisseaux aux bordages de couleur rouge<sup>(3)</sup>. »

Bien que les sources du *Catalogue* ne soient pas encore déterminées, on ne peut guère se refuser à reconnaître que ce morceau possède une réelle valeur historique. Il est inadmissible, en effet, que des renseignements aussi précis ne proviennent pas de documents pré-existants; et ceux-ci ne peuvent être traités légèrement, quelle qu'en soit d'ailleurs la nature. Le passage cité détermine à la fois les territoires occupés alors par les Képhallènes et l'importance de leur nation elle-même. Ces territoires ont pour centre Ithaque, qui est

<sup>(1)</sup> La tradition qui les rattachait à Képhalos l'Athénien, fils de Déioneus, ne semble pas autre chose qu'une invention de pure fantaisie, comparable à celle qui rattachait les Mèdes à Médos, fils de Médée.

<sup>(2)</sup> *Iliade*, II, 631-637.

<sup>(3)</sup> Les Képhallènes sont aussi représentés comme les soldats d'Ulysse dans un autre passage de l'*Il.*, IV, 330. Nulle mention n'est faite dans ce poème d'un corps de gens d'Ithaque.

nommée la première, sans doute comme résidence du chef principal auquel appartenait le commandement de tous les contingents képhalléniens pour l'expédition lointaine; l'île est caractérisée par la plus haute de ses montagnes, le Nériton. Viennent ensuite deux noms inconnus, Aïgilips et Krokyleia; la façon même dont ils sont accolés à Ithaque donne lieu de croire qu'il s'agit ou de parties de cette île ou d'îlots voisins<sup>(1)</sup>. Après Ithaque est citée Zakynthos, c'est-à-dire, sous un nom qui n'a jamais varié dans l'antiquité, l'île que nous appelons aujourd'hui Zante; puis, avec Zakynthos, une autre terre, désignée sous le nom de Samos, qui me paraît être Leucade, comme j'essaierai de le démontrer plus loin. Enfin un dernier groupe de Képhallènes est clairement désigné comme établi en Acarnanie, particulièrement sur le littoral qui est en face des îles: Οἱ τ' ἤπειρον ἔχον ἢ δ' ἀντιπέραια νέμοντο. Ainsi s'explique que le poète passe, immédiatement après, aux Étoliens, sans faire aucune mention des Acarnaniens. Si ceux-ci avaient déjà un nom, ils n'étaient encore qu'un groupe dans la nation képhallénienne. Cette nation n'est pas d'ailleurs conçue comme très puissante. Sa flotte ne compte que douze vaisseaux, tandis que celle de ses voisins de Doulichion en compte quarante.

L'archipel des Échinades, qui est pourtant entre Ithaque et l'Acarnanie, n'appartenait pas alors aux Képhallènes. Ces îles se groupent avec Doulichion en une autre confédération qui a pour chef l'Éléen Mégès. Le passage du *Catalogue* qui s'y rapporte est important pour la solution des questions qui se posent à nous<sup>(2)</sup>.

« Ceux qui venaient de Doulichion et des saintes Échinades, îles qui sont au delà de la mer, en face de l'Élide, ceux-là avaient pour chef Mégès, égal au dieu Arès, Mégès le Phyléide, qu'engendra le cavalier Phyleus aimé des dieux, lequel, autrefois, s'étant fâché avec son père, se retira dans Doulichion pour y habiter. Il menait avec lui quarante noirs vaisseaux. »

<sup>(1)</sup> Étienne de Byzance (*Αἰγίλιψ* et *Κροκύλειον*) rapporte des conjectures contradictoires sur ces deux noms. — <sup>(2)</sup> *Iliade*, II, 625-630.

Notons que ce témoignage semble trahir son origine péloponnésienne. Un habitant de l'Élide, seul, a pu dire, pour définir la situation des Échinades, qu'elles sont au delà de la mer, en face de l'Élide : *νήσων αἱ ναίουσι πέραν ἁλός, Ἡλίδος ἄντα*. Raison de plus pour attacher une sérieuse valeur à ce qu'il nous dit de cette colonie d'Élis, qui alla, sous Phyleus, s'établir en Doulichion. Les traditions relatives à cet établissement nous ont été rapportées avec plus de détails par Apollodore et Strabon<sup>(1)</sup>; il est inutile de les relater ici. Ce que nous devons faire ressortir, c'est que ce poète, bien informé, se représente la puissance de Doulichion et des Échinades comme trois fois supérieure environ à celle des Képhallènes : quarante vaisseaux contre douze. Les Échinades ne sont en somme que d'assez pauvres îlots; les plus grands sont très inférieurs en étendue à Ithaque, qui est pourtant la plus petite des grandes îles ioniennes. C'est en Doulichion, par conséquent, que doit résider cette force, qui suppose une nombreuse population.

Qu'est-ce donc que Doulichion ?

On sait combien de controverses se sont agitées depuis l'antiquité autour de cette question. Mais toutes les opinions émises sont en somme de simples hypothèses fondées sur l'interprétation des textes homériques<sup>(2)</sup>. Elles n'ont d'autre autorité que celle qu'elles peuvent emprunter à cette interprétation. Or, si l'on tire du texte qui vient d'être cité sa conclusion naturelle, on admettra nécessairement que Doulichion est une île située en face de la côte d'Élide et que c'est la plus grande de beaucoup des îles de cette région. Il suffit dès lors

<sup>(1)</sup> APOLLODORE, *Bibl.*, II, 88-91, R. Wagner; STRABON, X, 459. Cf. EUSTATHE, *Ad Hom.*, 305, 17.

<sup>(2)</sup> Et aussi sur une ressemblance de nom d'après laquelle on s'est cru obligé d'identifier la Samé homérique avec Céphalonie et par conséquent de chercher ailleurs Doulichion. Les habitants d'un des quatre districts qui constituaient aux temps historiques la tétrapole ké-

phallénienne (dans l'île de Céphalonie) s'appelaient *Σαμαῖοι*, appellation dérivée d'après Strabon (X, 2, 13, p. 455 Cas.) d'une ancienne ville, la Samé ou Samos homérique, qui n'existait plus de son temps, mais dont on montrait encore les restes *κατὰ μέσον τὸν πρὸς Ἰθάκην πορθμὸν*. Nous verrons plus loin combien ce nom de Samos est loin d'être caractéristique.

de jeter les yeux sur une carte pour reconnaître Céphalonie. La partie méridionale de cette île s'avance en effet, au Sud d'Ithaque, vers le rivage d'Élide, et, d'autre part, l'île, en son entier, est aussi étendue à elle seule que Zante, Ithaque et Leucade réunies. Elle est, en outre, bien plus fertile, ce qui explique qu'on ait pu lui attribuer une population beaucoup plus dense et ce qui justifie l'épithète homérique, *Δουλίχιον πολύπυρον*<sup>(1)</sup>.

Si l'on accepte provisoirement cette identification, qui sera confirmée plus loin, on se trouve en présence d'une difficulté apparente, qui a été, je crois, la cause principale de beaucoup d'erreurs. Si en effet Doulichion est la Képhallénia de l'époque historique, il en résulte ce fait, assez étrange au premier abord, que les Képhallènes du *Catalogue* ne possédaient pas la terre qui a gardé leur nom<sup>(2)</sup>. Y a-t-il là vraiment une difficulté sérieuse? Il suffit de demander à ceux qui le pensent si les Burgondes ont toujours habité la Bourgogne et si les Franks ont été établis dès l'origine du monde dans le pays qui s'appelle la France. L'état de choses que nous représente le *Catalogue* est, en réalité, facile à comprendre, si l'on conçoit les Képhallènes comme des conquérants des îles, venus de la Grèce continentale. Au temps auquel se rapporte ce témoignage, ils occupaient le littoral acarnanien; ils s'étaient étendus de là sur Leucade, qu'ils appelaient Samos; de Leucade sur Ithaque; d'Ithaque sur Zante. Ils ne possédaient ni les Échinades, ni Céphalonie, ou du moins ils n'y étaient qu'en petit nombre, soit qu'ils y eussent rencontré les Épéens d'Élide, déjà installés avant eux, soit qu'y ayant pris pied tout d'abord, ils y eussent été submergés passagèrement par ces autres envahisseurs.

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XIV, 325; XIX, 292.

<sup>(2)</sup> EUSTATHE, *Comm. sur l'Iliade*, p. 306, 40: *Κεφαλλήνας λέγει οὐ μόνον τοὺς ἐκ τῆς Κεφαλληνίας νήσου, ἀλλὰ πάντας τοὺς ἐν τοῖς ῥηθεῖσι τόποις τοῖς ὑπὸ τὸν Ὀδυσσεά. On voit que, pour Eustathe, il est évident a priori que les habitants de l'île qui a gardé le nom de Képhallénie ont dû être toujours des Ké-*

phallènes. C'est là l'origine de l'erreur. Cela explique aussi pourquoi Strabon était scandalisé que certains commentateurs eussent osé identifier, comme nous proposons de le faire, Doulichion avec Céphalonie (X, 14, p. 455 Casaubon: *Οὐκ ἠκνησαν δέ τινες τὴν Κεφαλληνίαν τὴν αὐτὴν τῷ Δουλιχίῳ φάναι*).

Leur occupation de Zante elle-même n'était sans doute encore qu'incomplète; car l'île, en ce temps, probablement couverte de forêts (*ὕλησσα Ζάκυνθος*), ne semble avoir eu qu'une médiocre importance<sup>(1)</sup>. Ils y avaient peut-être lancé une avant-garde, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour la mettre pleinement en valeur. Ithaque était leur véritable base d'opération, en attendant qu'ils devinssent les maîtres de la grande île voisine; c'est à Ithaque que résidaient les plus aventureux d'entre eux et cela explique pourquoi ils y avaient leur chef de guerre. Plus tard, peut-être sous leur poussée continue, les Épéens d'Élide durent abandonner Doulichion ou y perdre la prédominance, qui passa entre leurs mains; et alors cette île devint, sous le nom de Képhallénia, le centre de leur puissance; mais cet état de choses, que l'*Odyssée* atteste déjà ou peu s'en faut, dut être postérieur à celui dont le *Catalogue* a conservé le souvenir<sup>(2)</sup>.

Voilà tout ce que l'*Iliade* nous apprend ou nous permet de conjecturer à propos des Képhallènes et de leur établissement dans les îles ioniennes. Passons maintenant aux témoignages de l'*Odyssée*.

Le plus important et le plus discuté est celui qu'on lit au chant IX, tout au début du récit que fait Ulysse à ses hôtes phéaciens. Les Képhallènes n'y sont pas nommés, mais les îles de la région y sont énumérées, et il est impossible d'en parler avec quelque précision sans avoir élucidé le sens des indications qui sont données là. En particulier, l'identité de l'Ithaque homérique avec l'Ithaque historique n'a pu être mise en doute qu'en raison de ce qui en est dit dans ce passage.

Le voici d'abord tel qu'on le traduit ordinairement :

« J'habite Ithaque, facile à distinguer : là est une montagne, le

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, I, 246; XVI, 123; XIX, 131; *H. à Apollon*, 429. Strabon, p. 458 Cas. : ὕλησθη μὲν, εὐκαρπὸς δέ.

<sup>(2)</sup> Cela ne veut pas dire que le *Catalogue* dans son ensemble, et tel qu'il existe aujourd'hui, soit antérieur à l'*Odyssée*. Nous l'ignorons. Mais le *Catalogue* procède de poésies

plus anciennes : il peut se référer à des souvenirs qui ne répondaient plus à la réalité lorsqu'il fut composé. Il serait possible même, après tout, que, dans la tradition éléenne qu'il paraît reproduire, cette invasion de Phyleus eût pris une importance qu'elle n'avait jamais eue en réalité.

Nériton au feuillage battu des vents, qui se voit de loin. Tout autour, plusieurs îles, très rapprochées les unes des autres, Doulichion et Samé et Zakynthos couverte de bois; Ithaque elle-même, peu élevée au-dessus de l'eau, est, en mer, la dernière de toutes vers le Couchant; les autres sont à quelque distance vers l'Aurore et le Soleil; son sol est âpre, mais elle nourrit une race vaillante<sup>(1)</sup>. »

L'inexactitude de ces indications est si frappante qu'elle a mis en peine très justement tous les commentateurs anciens et modernes. Ithaque, avec ses falaises escarpées et ses crêtes rocheuses, semble très mal caractérisée par l'épithète *χθαμαλή*, « plate, peu élevée au-dessus de l'eau ». Et surtout, quoi qu'on fasse, elle n'est pas la dernière vers le Couchant, puisque Céphalonie la couvre tout entière de ce côté et la domine de ses hautes montagnes. D'autre part, il est difficile d'admettre qu'il y ait là simplement une erreur du poète. L'indication vise manifestement à la précision, et ceux-là mêmes qui se refusent, avec raison, à attribuer, soit au poète primitif, soit à ceux qui ont remanié son œuvre, toutes les connaissances qu'on leur a prêtées quelquefois, demeurent surpris d'une inexactitude aussi grossière, quand il s'agit d'une terre grecque.

C'est là, en somme, la principale raison qui a conduit Doerpfeld à penser que l'Ithaque homérique n'était pas l'île qui a toujours porté ce nom depuis le commencement des temps historiques, mais qu'on devait l'identifier avec Leucade, aujourd'hui Sainte-Maure<sup>(2)</sup>. Seulement, ce transfert de nom, sans parler des objections qu'il soulève par lui-même, ne résout pas la difficulté. Sainte-Maure a des cimes bien plus élevées encore qu'Ithaque. Aussi, pour lui appliquer

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, IX, 21-27 :  
*Ναιετάω δ' Ἰθάκην εὐδείελλον· ἐν δ' ὄρος αὐτῆ  
 Νήριτον εἰνοσίφυλλον, ἀριπρεπέες· ἀμφὶ δὲ νῆσοι  
 πολλαὶ ναιετάουσι μάλα σχεδὸν ἀλλήλησιν,  
 Δουλίχιόν τε Σάμη τε καὶ ὕλησσα Ζάκυνθος·  
 αὐτῆ δὲ χθαμαλὴ πανυπερτάτῃ εἰν ἀλλὶ κεῖται  
 πρὸς ζόφον, αἱ δὲ τ' ἀνευθε πρὸς ἠῶ τ' ἡέλιόν τε  
 τρηχεῖ, ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος.*

<sup>(2)</sup> Les idées de Doerpfeld sont exposées dans les notices et lettres citées plus haut, et, en outre, dans une note de l'*Archaeol. Anzeiger*, 1904, p. 45-74, en réponse à la critique très vive que Wilamowitz en avait faite dans le même recueil, 1903, p. 42. Elles ont donné lieu à toute une série d'écrits dont il me paraît inutile de dresser ici la liste.

l'épithète de *χθαμαλή*, Doerpfeld est-il obligé de donner à ce mot un sens qu'il n'a pas dans Homère, « île qui touche à la terre ferme <sup>(1)</sup> ». De plus, Sainte-Maure n'est pas entourée par les autres îles comme l'exigerait le texte (*ἀμφι δέ*). Enfin, elle n'est pas plus qu'Ithaque la plus occidentale des îles de son groupe, *πανυπερτάτη πρὸς ζόφον*, et les autres ne sont pas, relativement à elle, vers l'Aurore et le Soleil, *πρὸς ἠῶ τ' ἠέλιόν τε*. Doerpfeld est obligé, pour justifier cela, de supposer que le poète odysseéen se représente la côte d'Acarnanie comme orientée d'Ouest en Est. Or, si cela est vrai de Strabon, dans une certaine mesure, rien n'autorise à croire qu'il en fût de même des anciens poètes épiques. Il faudrait, pour que la description fût juste, leur prêter une aberration visuelle vraiment extraordinaire, que la plus simple observation des levers et des couchers de soleil aurait dû prévenir ou rectifier.

En réalité, la difficulté provient peut-être tout simplement de l'interprétation défectueuse donnée au texte et d'une légère inexactitude, d'ailleurs explicable, de la part du poète <sup>(2)</sup>. Commençons par

<sup>(1)</sup> Le sens homérique du mot *χθαμαλός* est très nettement défini par un passage de l'*Iliade* (XIII, 683), où il est question d'un mur bas (*χθαμαλώτατον*), et par deux autres passages de l'*Odyssee*, (XII, 194, la couche de Laertès, *φύλλων κεκλιμένων χθαμαλαί βεβλήταί εἶναι*, et XII, 101, où Circé décrit à Ulysse les deux écueils qu'il rencontrera; le premier, dit-elle, touche au ciel par sa cime aiguë; l'autre est bas : *τὸν δ' ἕτερον σκόπελον χθαμαλότερον ὄψει*). Un autre passage est plus important encore; c'est celui où Ulysse décrit l'île de Circé (*Od.*, X, 194) : « Je montai, dit-il, sur un lieu d'observation élevé, et de là je découvris l'île : elle est tout entourée par la mer, *αὐτὴ δέ χθαμαλή κείται*. » C'est parce que l'île est basse et plate qu'Ulysse, du haut de son observatoire isolé, peut constater qu'elle est une île, et apercevoir, comme il le dit ensuite, la fumée qui s'élève au milieu; si elle eût été accidentée, cela eût été impossible. Toute

autre explication n'est pas en rapport avec la pensée. Or ce vers est précisément le même qui est appliqué à Ithaque dans le passage du livre IX : on ne peut admettre qu'il ait là un sens différent. — L'interprétation acceptée par Doerpfeld est, il est vrai, ancienne. Strabon la cite comme étant celle de commentateurs à l'opinion desquels il se rallie (X, 2, 12, p. 454 Cas., *πρόσχωρον τῇ ἠπείρῳ ἐγγυτάτω ὄσαν αὐτῆς*). Mais il ne la justifie par aucune autorité, ce qui permet de croire que ces commentateurs l'avaient imaginée purement et simplement pour les besoins de la cause. Que d'ailleurs ce sens se trouve aujourd'hui dans le langage grec populaire, comme l'a noté Doerpfeld, cela est tout à fait sans valeur lorsqu'il s'agit d'Homère (voir DOERPFELD, *Archaeol. Anz.*, 1904, p. 65-74).

<sup>(2)</sup> Pendant l'impression du présent mémoire, il a paru dans l'*Hermes* (t. 44, année 1909, p. 632) une note de C. Robert, intitulée

l'inexactitude. À coup sûr, l'épithète de *χθαμαλή* « basse », appliquée à Ithaque, doit étonner tous ceux qui ont côtoyé l'île de près, principalement s'ils ont franchi le couloir étroit et profond qui la sépare de Céphalonie. Elle n'a rien de très surprenant, au contraire, pour quiconque l'a regardée de loin, soit de la côte d'Acarnanie, soit du voisinage de cette côte. Ithaque apparaît alors comme tassée et en quelque sorte aplatie sous la haute masse de Céphalonie qui la domine; par un effet naturel, elle semble basse, *χθαμαλή*; et l'on comprend qu'un poète, décrivant d'après les souvenirs d'une vision peut-être rapide, ait pu la qualifier ainsi.

Pour résoudre l'autre difficulté, qui est beaucoup plus sérieuse, il faut reprendre le texte de près.

« J'habite Ithaque », dit Ulysse, et il ajoute immédiatement :

. . . ἀμφὶ δὲ νῆσοι  
πολλὰι ναιετάουσι μάλα σχεδὸν ἀλλήλησιν.

Quelles sont ces îles? On entend généralement, selon la traduction donnée plus haut, celles qui sont énumérées dans le vers suivant, et celles-là seulement :

Δουλίχιόν τε Σάμη τε καὶ ὑλήεσσα Ζάκυνθος.

On ne peut nier que ce sens ne paraisse résulter de la construction et qu'il ne s'offre le premier. Pourtant il serait assez étrange que le mot *πολλὰι* s'appliquât à trois îles seulement, déterminées immédiatement après par leur nom. Comme tout le monde peut le

*Ithaka*, et relative à ce passage de l'*Odyssée*. Le savant critique considère le vers 24 (*Δουλίχιόν τε Σάμη τε καὶ ὑλήεσσα Ζάκυνθος*) comme une interpolation, issue d'un autre passage de l'*Odyssée* (XVI, 247 et suiv., où les trois îles sont en effet mentionnées dans le même ordre, mais non dans le même vers). Il supprime donc ce vers 24, cause première de tout le mal. Il en fait autant du suivant (25,

*αὐτὴ δὲ χθαμαλή πανυπερτάτη εἰν ἀλὶ κείται*), vers non moins gênant, qui lui paraît composé d'éléments divers (*Od.*, X, 194; VIII, 244; *H. à Apol.*, 38). J'avoue que le passage, même après ce remaniement, ne me satisfait pas entièrement. Mais surtout je ne me sens pas en droit de traiter ainsi un texte, tant qu'une explication raisonnable peut en être donnée.

constater, cela serait même en désaccord avec l'usage homérique, d'après lequel le pluriel *πολλοί* désigne toujours un nombre indéterminé et assez grand<sup>(1)</sup>. La vraisemblance est donc que le poète, en s'exprimant ainsi, a eu en vue tout un archipel; et c'est ce que semble confirmer la fin du vers (*μάλα σχεδὸν ἀλλήλησιν*), qui s'appliquerait mal à la situation respective de Sainte-Maure, Céphalonie et Zante, considérées comme un groupe indépendant.

Les îles « nombreuses et très voisines les unes des autres » dont il parle sont donc toutes celles qui forment la ceinture d'Ithaque (*ἀμφὶ δέ*), c'est-à-dire d'abord sans doute les grandes îles de Leucade, Céphalonie et Zante, mais aussi ensuite celles qui bordent le rivage d'Acarnanie, et qu'on appelle les Échinades. D'après cela nous traduirons ainsi : « Autour d'elle (Ithaque) sont des îles nombreuses, qui forment une chaîne continue, à savoir, du côté du Couchant, Doulichion, et Samé et Zacynthe couverte de forêts; (Ithaque elle-même est une terre basse, en mer, très loin du rivage;) le reste de l'archipel est à quelque distance du côté de l'Aurore et du Soleil. » Je rattache, comme on le voit, la détermination *πρὸς ζόφον* au début de la phrase, par-dessus la réflexion sur Ithaque, qui est incidente.

L'obscurité du texte provient de ce que le poète, ayant commencé à énumérer les îles qui entourent Ithaque, insère dans son énumération, à titre de parenthèse, Ithaque elle-même, qui, logiquement, ne devrait pas y figurer. S'il le fait, c'est qu'il la rencontre en quelque sorte du regard, dans cette bordure occidentale qu'il décrit d'abord et dont elle est inséparable. Elle fait partie de ce groupe éloigné (*πανυπερτάτη*), qui est, ainsi qu'il le dit, vers le Couchant (*πρὸς ζόφον*), et qu'il oppose au groupe oriental, voisin du rivage et plus éloigné d'Ithaque (*ἀνευθε*)<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> J'ai été heureux de rencontrer précisément la même observation dans la note de C. Robert, qui vient d'être mentionnée.

<sup>(2)</sup> Tout serait parfaitement clair et simple, si le vers 25, relatif à Ithaque, était transposé

après le vers 26. La correction en elle-même n'aurait rien de violent. Mais elle aurait, je crois, l'inconvénient de prêter au poète odyséen nos habitudes d'esprit, analytiques et méthodiques.

Ce point éclairci, nous n'avons plus vraiment aucune raison de chercher une autre Ithaque que l'Ithaque moderne. Mais pour achever de débrouiller les questions obscures relatives à l'archipel képhallénien, il nous reste à déterminer Doulichion et Samé.

Nous avons vu déjà plus haut que le *Catalogue* de l'*Iliade* désignait expressément Doulichion comme la plus grande des îles de ce groupe et la plus peuplée de beaucoup, ce qui ne convenait qu'à Céphalonie. L'*Odyssée* s'accorde absolument sur ce point avec l'*Iliade*. Au chant XVI sont dénombrés les prétendants de Pénélope. Doulichion, à elle seule, en a envoyé cinquante-deux; tandis que Samé, Zante et Ithaque ensemble n'en ont guère plus, cinquante-six en tout<sup>(1)</sup>. Et pourtant, il est naturel d'admettre que le contingent d'Ithaque doit être proportionnellement le plus élevé. Donc, pour le poète odysseén comme pour celui du *Catalogue*, Doulichion est incontestablement la plus importante des quatre îles du groupe. N'hésitons pas, malgré les divergences d'opinions anciennes et modernes, à y reconnaître Céphalonie<sup>(2)</sup>.

Que devient alors le nom odysseén de Samé ou Samos? Il ne nous reste qu'une seule île disponible à laquelle nous puissions l'attribuer : c'est Leucade.

Je considère comme tout à fait certain, après la démonstration qu'en a donnée Doerpfeld, que Leucade a toujours été séparée du

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XVI, 246.

<sup>(2)</sup> On sait que Strabon croyait retrouver Doulichion dans une des Échinades (VIII, 2, 2, p. 335 Cas. : *αι Ἐχινάδες, ἧν ἐστὶ καὶ τὸ Δουλίχιον*), petite île d'alluvion, qu'on appelait de son temps Dolicha (X, 2, 19, p. 458 Cas.). On voit à quel point cette hypothèse s'accorde mal avec les données des textes homériques. D'autres écrivains anciens considéraient Doulichion et Samé comme deux parties de Céphalonie (Andron et Phérécyde. dans STRABON, X, 2, 14, p. 456 Cas.), Samé

désignant la plus grande et Doulichion la plus petite, ce qui est directement contraire, comme l'observe Strabon, aux mêmes données. D'ailleurs, des passages tels que *Odyssée*, IX, 24, XVI, 123, montrent clairement que le nom de Doulichion désignait une île distincte. J'ajoute qu'il me paraît difficile d'imaginer, en ce temps, dans une île unique, deux états distincts, ayant chacun un nom qui n'est ni celui d'un peuple ni celui d'une ville : cela suppose une organisation politique qui appartient à un temps postérieur.

continent par un détroit comme elle l'est aujourd'hui<sup>(1)</sup>. Ce détroit n'étant pas navigable, en raison du banc de sable qui l'obstrue, et étant d'ailleurs comme fermé du côté Nord par une langue de terre qui obligeait en tout cas à un long détour, on comprend que des travaux de percement et de canalisation aient pu, ainsi que l'atteste Strabon, y être pratiqués à l'époque historique<sup>(2)</sup>. Mais lorsqu'il assure, dans le même passage, que Leucade était alors une presqu'île et qu'elle n'est devenue île qu'à la suite de ces travaux, il est manifeste qu'il se méprend sur leur importance et cède au désir d'identifier Leucade avec l'*ἀκτὴν ἠπειροῖο* de l'*Odyssée* (XXIV, 378), qui est en réalité un point de la côte acarnanienne. Du reste, comme on l'a déjà remarqué, l'expression de *νησος*, qui a servi à désigner le Péloponnèse, aurait pu aussi bien s'appliquer à Leucade, alors même qu'elle eût été reliée au continent, tout au Nord, par une mince langue de terre. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à cette difficulté. L'objection qu'on pourrait tirer du nom lui-même n'a pas plus de valeur; car il est bien certain qu'en tout cas celui de Leucade n'est pas fort ancien; il a dû par conséquent être précédé par un autre, que nous ignorons. Le mot Samos ou Samé, que nous rencontrons sur plusieurs points du monde grec et qui a probablement une origine sémitique, paraît avoir désigné, comme le rapporte Strabon, une hauteur ou un groupe de hauteurs<sup>(3)</sup>. Ce nom convenait on ne peut mieux à Leucade, où s'élèvent les plus hauts sommets de ce groupe d'îles. Et, pour la même raison, il n'est pas juste d'attacher autant d'importance que l'ont voulu les anciens au fait qu'il a existé dans l'île de Céphalonie un district appelé Samos<sup>(4)</sup>, puisqu'il s'agit là d'un véritable nom commun, qui a été appliqué à un grand nombre d'endroits. On sait d'ailleurs que le nom de Dolicho se retrouve

<sup>(1)</sup> Voir les observations de Doerpfeld à ce sujet dans le mémoire cité plus haut (*Mélanges Perrot*).

<sup>(2)</sup> STRABON, X, 2, 8, p. 451 Cas.

<sup>(3)</sup> STRABON, X, 2, 17, p. 457 Cas. : *πιθα-*

*νώτεροι δ' εἰσὶν οἱ ἀπὸ τοῦ σάμου καλεῖσθαι τὰ ὑψη φήσαντες εὐρεῖσθαι τοῦνομα τὴν νῆσον* (l'île de Samothrace).

<sup>(4)</sup> SCHOL. *Iliade*, II, 634. Cf. STRABON, X, 2, 13, p. 455 Cas.

encore dans cette même île de Céphalonie, ce qui permettrait d'opposer au besoin argument à argument. Le nombre de vingt-quatre prétendants attribué par l'*Odyssée* à Samé (XVI, 249) est bien en rapport avec l'importance de Leucade relativement aux autres îles képhalléniennes <sup>(1)</sup>.

Aucun passage des poèmes homériques ne me paraît s'opposer à cette conjecture <sup>(2)</sup>. Et il y a même un détail du récit odysseén, d'où l'on peut en tirer une confirmation intéressante.

On sait qu'après le départ de Télémaque pour Pylos, les prétendants vont se mettre en embuscade pour guetter son retour. Le lieu de l'embuscade est ainsi décrit : « Il est une île, au milieu de la mer (*μέσση ἀλί*), une île rocheuse, à égale distance d'Ithaque et de l'âpre Samos : c'est Astéris; elle n'est pas grande; on y trouve deux ports qui peuvent recevoir les vaisseaux <sup>(3)</sup>. » Ailleurs, il est dit de cette même île qu'elle est dans le passage (*ἐν πορθμῶ*) entre Ithaque et l'âpre Samos <sup>(4)</sup>. Si Samos est Céphalonie, Astéris doit être dans le canal d'Ithaque. Or il n'y a dans ce canal aucune île qui réponde à la description, ni même aucune île à proprement parler. Le petit îlot de Daskalio, qu'on trouve dans la partie Nord du canal, est un simple rocher, sans aucun port, et d'ailleurs il n'est pas au milieu de la mer,

<sup>(1)</sup> Zacynthe n'a que vingt prétendants. Nous avons déjà remarqué plus haut que cette île, alors couverte de forêts, ne semble pas avoir été peuplée, en ce temps, en proportion de son étendue.

<sup>(2)</sup> Télémaque, au chant XXI, 346, de l'*Odyssée*, dit : *οὐθ' ὄσσοι κραναὴν Ἰθάκην κατὰ κοίρανέουσιν*, — *οὐθ' ὄσσοι νήσοισι πρὸς Ἑλίδος ἱπποβότοιο*. C'est un des passages dont Doerpfeld s'autorise pour assimiler l'Ithaque odysseénne à Leucade; mais il me paraît évident que le second vers n'oppose pas à Ithaque d'autres îles plus rapprochées de l'Élide; il enchérit sur le premier et par conséquent désigne d'une manière générale l'ensemble de l'archipel képhallénien, auquel il convient parfaitement. Dans l'*Hymne à Apollon*, 428, les

Crétois, naviguant le long de la côte occidentale de l'Élide, aperçoivent tout à coup la cime aiguë d'Ithaque, Doulichion et Samé et Zacynthe couverte de forêts. La place donnée à Zacynthe dans cette énumération montre assez qu'il n'y faut chercher aucune prétention à la précision topographique. L'auteur de l'hymne a tout naïvement reproduit à sa façon les vers de l'*Odyssée* (IX, 21-24) cités plus haut, en mentionnant d'abord la haute cime de Néritos, *ὄρος ἀριπρεπές*, d'après le vers 22, et en recopiant ensuite le vers 24 purement et simplement (*Δουλίχιόν τε Σάμη τε καὶ ὀλήεσσα Ζάκυνθος*). Gardons-nous bien d'en faire un géographe.

<sup>(3)</sup> *Odyssée*, IV, 843-847.

<sup>(4)</sup> *Odyssée*, IV, 671 et XV, 29, *ἐν πορθμῶ Ἰθάκης τε Σάμοιό τε*.

μέσση ἀλί, mais tout contre la côte de Céphalonie<sup>(1)</sup>. Au contraire, dans le large passage entre Ithaque et Leucade, nous trouvons deux îles au moins qui sont vraiment μέσση ἀλί et à presque égale distance des deux terres,

μεσσηγύς Ἰθάκης τε Σάμοιό τε παιπαλοέσσης.

La plus méridionale, Atoko, qui a plusieurs mouillages, convient parfaitement au récit odysseén. De telle sorte qu'en définitive, le récit de l'embuscade, sur lequel on s'est appuyé pour identifier Samos avec Céphalonie, est au contraire en contradiction avec cette opinion, tandis qu'il s'accorde avec une hypothèse qui fait de Leucade l'ancienne Samos.

La topographie homérique de l'archipel ionien étant ainsi déterminée, revenons aux Képhallènes. L'*Odyssee*, de même que le *Catalogue* de l'*Iliade* cité plus haut, nous les représente comme répandus sur une région assez vaste. Philoetios, le bouvier, dit quelque part que son maître Ulysse l'avait préposé, quand il était encore tout jeune, à la garde de ses troupeaux de bœufs dans le pays des Képhallènes :

. . . ὅς μ' ἐπὶ βουσίῳ  
εἶσ' ἔτι τυτθὸν ἐόντα Κεφαλλήνων ἐνὶ δήμῳ<sup>(2)</sup>.

Un autre passage nous apprend que ces troupeaux de bœufs se

<sup>(1)</sup> Le passage de Strabon sur Astéria ou Astéris (X, 16, p. 456 Casaubon) est extrêmement confus. Strabon s'appuie sur Démétrios de Skepsis, qui remarquait que l'île avait bien changé depuis qu'Homère l'avait décrite (μη μένειν τοιαύτην ὅταν φησὶν ὁ ποιητής), et sur Apollodore, qui prétendait qu'elle était toujours la même; mais il est évident, par la suite de la phrase, qu'Apollodore parlait d'une autre île, ou que le texte de Strabon, dans ce passage, a été complètement bouleversé: car Apollodore plaçait dans cette île un isthme et une ville appelée Alalcomène, ce qui ne peut convenir à ce rocher.

<sup>(2)</sup> *Odyssee*, XX, 210. Les mots Κεφαλλήνων ἐνὶ δήμῳ ne me paraissent pas avoir été en général bien compris. Ils n'impliquent pas du tout que les Képhallènes habitaient tout le continent ni même qu'ils y avaient leur principal établissement. Les mots ἐπὶ βουσίῳ du vers précédent indiquaient suffisamment pour le poète et ses auditeurs que Philétios résidait sur le continent; ce qu'il détermine dans la fin du vers, c'est un point précis de ce continent, le territoire qui appartenait aux Képhallènes; il le distingue ainsi des territoires voisins.

trouvaient sur le continent <sup>(1)</sup>. L'*Odyssée* est donc ici d'accord avec le *Catalogue*, d'après lequel les Képhallènes, comme il a été dit plus haut, occupaient encore aux temps homériques une partie de la côte d'Acarnanie, *ὅ τ' ἠπειρόν τε καὶ ἀντιπέραια νέμοντο*. On voit ailleurs qu'ils formaient non seulement la population d'Ithaque, mais celle de toute la région avoisinante. Après la mort des prétendants, le père d'Antinoos dit aux gens d'Ithaque, qu'il veut exciter à se venger d'Ulysse : « Revenu ici, il a tué ceux-ci, qui étaient les plus nobles des Képhallènes. »

*τούς δ' ἐλθὼν ἔκτεινε Κεφαλλήνων ὄχ' ἀρίστους* <sup>(2)</sup>.

Et, de son côté, le vieux Laërte dit à son fils : « J'ai grand peur que bientôt tous les hommes d'Ithaque ne viennent nous attaquer ici, et qu'ils n'envoient partout des messagers dans les villes des Képhallènes <sup>(3)</sup>. » Il résulte de ces deux passages que les prétendants sont considérés comme des Képhallènes. Or nous avons vu qu'ils venaient de Samé (c'est-à-dire de Leucade), de Doulichion (c'est-à-dire de Céphalonie), et de Zacynthe. Ces îles, pour le poète du 24<sup>e</sup> chant, sont toutes képhalléniennes. Il y a ici divergence, au moins implicite, avec le *Catalogue*, qui représentait Doulichion comme occupée par des Épéens et qui n'attribuait aux Képhallènes que les autres îles et la bordure du continent. Mais on a vu plus haut (p. 180) l'explication probable de cette divergence.

Devons-nous d'ailleurs nous représenter ces Képhallènes odysseens comme constituant un peuple assujéti à un seul roi? La question, en réalité, est moins locale qu'elle ne paraît et se rattache étroitement à celle de la royauté homérique en général. Ulysse, dans l'*Iliade*, commande à tous les Képhallènes, et de même, dans l'*Odyssée*, il est dit que son père Laërtes, en sa jeunesse, lorsqu'il s'empara de Néricos,

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XIV, 100 : δώδεκ' ἐν ἠπειρῶ ἀγέλαι. Cf. XX, 187 : πορθμῆες δ' ἄρα τοὺς γε διήγαγον.

<sup>(2)</sup> *Odyssée*, XXIV, 429.

<sup>(3)</sup> *Odyssée*, XXIV, 353.

forteresse bien bâtie sur le rivage du continent, exerçait la même autorité, *Κεφαλλήνεσσι ἀνάσσωσι*<sup>(1)</sup>. Il s'agit là d'expéditions militaires, pour lesquelles tous les contingents de même race devaient se mettre sous l'autorité d'un chef unique, qui était naturellement le plus puissant prince du pays. Il ne s'ensuit pas que ce prince, en temps de paix, régnât véritablement sur tout le territoire occupé par les hommes de même nom. En fait, rien n'indique, dans l'*Odyssée*, qu'Ulysse ni ses ancêtres aient eu réellement autorité sur l'ensemble des îles képhalléniennes. Le poète mentionne un roi, *βασιλεύς*, nommé Acastos, qui résidait dans Doulichion<sup>(2)</sup>, et ailleurs un prince, *ἄναξ*, Nisos, fils d'Arétos, et père du prétendant Amphinomos, qui était le premier parmi les prétendants venus de Doulichion,

*ὅς ρ' ἐκ Δουλιχίου πολυπύρου ποιήεντος  
ἤγεῖτο μνηστῆρσι*<sup>(3)</sup> . . .

Télémaque, au premier chant, s'exprime, au sujet des prétendants, en des termes très caractéristiques : « Tous ceux, dit-il, qui dominent, comme étant les plus nobles, sur les îles, sur Doulichion et Samé et sur Zacynthe couverte de bois, et ceux aussi qui sont les maîtres dans Ithaque escarpée, tous ceux-là prétendent épouser ma mère<sup>(4)</sup>. » *Κοιρανέουσιν, ἐπικρατέουσιν*, voilà les termes dont il se sert. Ils ne conviennent qu'à des chefs de clans, jouissant d'une indépendance à peu près entière. La propriété, entre les mains de ces *ἄριστοι*, qui se font appeler *βασιλῆες* ou *ἄνακτες*, était donc une propriété seigneuriale. Chacun d'eux était vraiment roi dans son canton. Cela n'exclut pas la prédominance d'un de ces chefs de clans, dont la supériorité a pu se faire reconnaître en certaines occasions. Mais, en tout cas, ce que l'*Odyssée* nous représente ne ressemble en rien à un empire fortement constitué entre les mains d'un souverain absolu. Il est vrai que

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XXIV, 378.

<sup>(2)</sup> *Odyssée*, XIV, 336.

<sup>(3)</sup> *Odyssée*, XVI, 394-397.

<sup>(4)</sup> *Odyssée*, I, 245-248.

*l'Odyssée* projette probablement dans l'âge héroïque l'image d'un état de choses plus récent, ce qui ne nous permet pas de considérer les témoignages qu'elle nous donne comme entièrement valables pour le temps auquel ils semblent se rapporter. Toutefois, s'il y avait eu, même en ce temps, un grand empire képhallénien, il semble qu'il aurait dû laisser quelque souvenir dans la tradition. Nous pouvons constater, tout au moins, que ce souvenir n'existait pas quand *l'Odyssée* fut composée.

Voilà donc déjà comme un premier aperçu du milieu d'où est sortie la légende odysseenne. Les faits ci-dessus exposés nous autorisent à croire qu'avant la fin du second millénaire avant notre ère, les îles et la région qui entourent Ithaque étaient déjà habitées par une race conquérante, probablement venue du continent; que cette race conservait le souvenir d'une civilisation analogue à celle qui s'était étendue précédemment sur la Grèce propre et sur les îles égéennes; qu'elle était douée d'une certaine force d'expansion, et qu'elle avait des chefs de guerre capables de se faire un nom. Essayons maintenant de développer ces premières notions en étudiant la partie de la légende qui se rapporte plus spécialement à Ithaque même, à ses rois et enfin à Ulysse.

## II

### LES PREMIERS ROIS D'ITHAQUE. — LES ANCÊTRES D'ULYSSE.

Ithaque n'a pas, à proprement parler, de légende dynastique antérieure à celle d'Ulysse. Un passage de *l'Odyssée* mentionne, il est vrai, Ithakos, Néritos et Polyctor comme ayant capté et consacré aux Nymphes la source où les habitants de la ville d'Ithaque venaient puiser l'eau<sup>(1)</sup>. Cela semble indiquer que le poète à qui sont dus ces

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XVII, 205 211.

jolis vers considérait ces héros comme d'anciens rois du pays. Il ne nous dit rien d'ailleurs de leur généalogie. Manifestement ce sont de simples éponymes, créés par une fiction populaire ou poétique pour expliquer le nom d'Ithaque, celui du mont Nériton, et celui du lieu inconnu qui s'appelait PolycTORION<sup>(1)</sup>. Plus tard, on leur fit une généalogie. Akusilaos, cité par le scholiaste, racontait que les deux premiers étaient fils du roi des Téléboëns, Ptérélaos, fils lui-même de Taphos, et qu'ils vinrent de Képhallénia à Ithaque, où ils fondèrent la ville du même nom<sup>(2)</sup>. Mais le mythographe Apollodore, qui nous donne les noms des six fils de Ptérélaos, ne mentionne ni Ithakos, ni Néritos, ni PolycTOR<sup>(3)</sup>. Il s'agit donc là de combinaisons tout individuelles et arbitraires, qui ne reposaient sur aucune tradition communément acceptée. D'ailleurs aucun de ces éponymes n'avait d'histoire. Tout ce qu'on savait d'eux, c'est qu'ils avaient donné leur nom soit à l'île elle-même, soit à des parties de l'île. Assurément ces dénominations locales furent leur unique raison d'être.

La seule dynastie héroïque d'Ithaque qui eût une légende était celle des Arkeisiades, qui ne comptait que deux rois avant Ulysse : son grand-père, Arkeisios, et son père, Laërtès. Il est à noter que cette dynastie ne fut jamais rattachée à l'éponyme Ithakos, ce qui donne à penser qu'elle ne fut pas considérée comme autochtone. D'autre part, elle resta toujours aussi en dehors des systèmes généalogiques qui faisaient descendre d'Hellen et de ses fils la plupart des familles royales de la Grèce. C'était une lignée locale isolée. Elle ne se séparait pas de la tribu des Képhallènes, sur laquelle, d'après l'épopée, elle exerçait une suprématie royale. Arkeisios, lui-même, suivant une tradition recueillie par Aristote, passait pour fils de Képhalos, dont on faisait, comme nous l'avons vu, l'éponyme des

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XVI, 207, SCHOL. BQ.

<sup>(2)</sup> *Odyssée*, XVII, 207, SCHOL. V. Le scholiaste BQ, plus instruit, donne le nom de

la mère, Amphimédé, et fait de PolycTOR un troisième fils de Ptérélaos.

<sup>(3)</sup> APOLLOD., *Biblioth.*, II, 51 R. Wagner.

Képhallènes<sup>(1)</sup>. Mais cette tradition est certainement plus récente que l'*Odyssée*, qui ignore entièrement Képhalos et ne remonte pas, dans la lignée d'Ulysse, au delà d'Arkeisios<sup>(2)</sup>.

Cet Arkeisios, d'après la même tradition, était né d'une ourse, qui se transforma en femme<sup>(3)</sup>. Il serait fort tentant de tirer de là des inductions sur la zoolâtrie primitive des tribus képhalléniennes. Mais ce serait peut-être bâtir une hypothèse bien hasardeuse sur une simple invention étymologique. La fable en question est évidemment destinée à expliquer le nom du héros, qu'on rapprochait du mot *ἄρκος*, « ourse », autre forme d'*ἄρκτος*<sup>(4)</sup>. Ce rapprochement était-il légitime? Cela est fort douteux; et il est plus vraisemblable, à coup sûr, de rattacher *Ἀρκεΐσιος* au verbe *ἀρκεῖν* « défendre », en lui prêtant un sens identique à celui du nom plus complet *Ἀρκεσίλαος*. Reconnaissons tout simplement que nous ne savons à peu près rien du grand-père d'Ulysse, sinon que les poètes odysseens se le représentaient déjà comme un roi d'Ithaque. Il n'est mêlé à aucune des grandes entreprises légendaires de la Grèce héroïque.

Son fils, Laërtes, est surtout célèbre comme père d'Ulysse; car celui-ci, selon l'usage épique, est souvent désigné par le nom paternel, *Λαερτιάδης*. En dehors même de cette gloire indirecte, Laërtes n'est pas aussi effacé qu'Arkeisios. Si son nom est d'origine grecque, il fait probablement allusion aux lourdes pierres dont les combattants des temps héroïques se servaient parfois comme de projectiles et que les plus robustes seuls étaient capables de soulever, *λαῶν ἀείρειν*. Dans l'*Iliade*, Hector et Ajax se combattent ainsi, et l'expression par laquelle le poète du VII<sup>e</sup> chant a représenté Ajax usant de ce moyen

<sup>(1)</sup> ARISTOTE, *Ἰθακησίων πολιτεία*, fr. 504 Rose. Cf. Hygin, fab. 189. Le scholiaste de l'*Iliade*, II, 631, fait d'Arkésios (*sic*) le fils de Kéleus, fils lui-même de Képhalos. Cf. EUSTATHE, p. 307, 3.

<sup>(2)</sup> *Odyssée*, XIV, 181 : Ὅπως ἀπὸ φύλον δληται νόνημον ἐξ Ἰθάκης Ἀρκεΐσιου ἀντιθέοιο. D'après OVIDE, *Métam.*, XIII, 145, Arkeisios

était le fils de Zeus: c'était probablement là aussi la conception odysseenne, bien qu'elle ne soit exprimée nulle part dans le poème. Cf. SCHOL., *Odyssée*, XVI, 118, Ἀρκεΐσιος Εὐρυόδίας καὶ Διός.

<sup>(3)</sup> ARISTOTE, passage cité.

<sup>(4)</sup> EUSTATHE, *Comm. in Odyss.*, 1796, 34.

de combat semble précisément la décomposition du nom de Laërtès :

δεύτερος αὐτ' Αἴας πολὺ μείζονα λαῶαν αείρας  
ἦκ' ἐπιδωήσας ἐπέρεισε δὲ ἦν' ἀπέλεθρον<sup>(1)</sup>.

En donnant ce nom à son fils, un roi de ces temps primitifs pouvait croire qu'il lui assurait une vigueur exceptionnelle. Mais, à vrai dire, cette étymologie présente quelques difficultés; et il n'est nullement prouvé que le nom de Laërtès soit originairement un nom grec. Nous le retrouvons dans la région carienne, à Cos, sous la forme Laertas, sur une monnaie signalée par Mionnet<sup>(2)</sup>, et en Cilicie, où plusieurs lieux portèrent ce nom<sup>(3)</sup>. Il y a donc des raisons de croire que ce n'est pas là un nom inventé à plaisir par les poètes; il pourrait bien remonter jusqu'à ces Lélèges ou à ces Cariens qui, probablement, peuplèrent les premiers la région acarnanienne. Le père d'Ulysse appartenant à la génération qui a précédé la guerre de Troie, les mythographes ont dû lui attribuer une place dans les glorieuses aventures de ce temps. Comme habitant de la Grèce occidentale, il prend part à la chasse du sanglier de Calydon<sup>(4)</sup>. Quand Jason organise l'expédition qui doit conquérir la Toison d'or, il est un des Argonautes<sup>(5)</sup>. Mais on peut se demander si ces hauts faits, mentionnés par Hygin et par le mythographe Apollodore, appartiennent bien à une tradition ancienne, et si ce n'est pas la gloire d'Ulysse qui a suggéré l'idée d'associer son père aux grandes choses qui s'étaient faites de son temps. Ni l'*Iliade* ni l'*Odyssée* ne font la moindre mention de cette héroïque activité. Son nom ne figure même dans le premier de ces deux poèmes que comme élément du patro-

<sup>(1)</sup> *Iliade*, VII, 268. Cf. XII, 453; XIV, 409-413.

<sup>(2)</sup> MIONNET, *Description des médailles antiques*, VI, 571 (indication donnée par PAFE, *Dict. des noms propres*).

<sup>(3)</sup> ÉT. DE BYZANCE, *Λαέρτης, Κιλικίας χωρίον*,

d'après STRABON, XXIV, p. 66g. Il ajoute : Ἀλέξανδρος δὲ καὶ ὄρος καὶ πόλιν φησί. Cf. PTOLEMÉE, V, 9.

<sup>(4)</sup> HYGIN, *Fab.*, 178. Le mythographe ne lui attribue d'ailleurs aucun exploit particulier.

<sup>(5)</sup> APOLLODORE, *Bibl.*, I, 112 R. Wagner.

nymique *Laërtiadès*. Dans le second, lorsque le vieillard, affaibli par l'âge, veut évoquer les souvenirs de son ancienne vigueur, le seul exploit qu'il rappelle, c'est la prise de Nérikos, ville du continent, qu'il emporta de vive force, à la tête de l'armée des Képhallènes<sup>(1)</sup>. Il est évident que, pour le poète odysseén, c'était là le fait le plus remarquable de sa vie passée; ce qui implique que ce poète ne savait encore rien de sa participation aux grandes aventures rappelées ci-dessus. En revanche, cette prise de Nérikos a bien l'apparence d'un fait historique ou demi-historique. Le scholiaste nous apprend que Nérikos n'est autre que Leucade, τὴν νῦν Λευκάδα καλουμένην<sup>(2)</sup>. Mais cela est en désaccord avec ce qu'ajoute le poète: car il qualifie Nérikos de « forteresse solide, point escarpé du continent », ἐκτίμενον ὠλολιεθρον, ἀκτὴν ἠπειροιο. Ἠπειρος, nous l'avons dit plus haut, ne peut désigner Leucade, qui a toujours été une île. D'autre part, ἀκτὴ (de ἄγνυμι) signifie proprement un rivage abrupt, bien que le mot ait pris quelquefois par extension le sens de rivage quelconque. Il est donc bien probable que le poète avait ici en vue quelque citadelle antique, bâtie sur le rivage d'Acarnanie, au sommet d'une falaise<sup>(3)</sup>. Nous ignorons où elle se trouvait exactement. En tout cas, on ne peut guère admettre qu'une allusion si précise soit une simple invention. Mieux vaut croire qu'une tradition venue jusqu'au poète odysseén conservait le souvenir de guerres, antérieures à Ulysse, entre les Képhallènes des îles et certaines tribus du continent.

L'*Odyssée* raconte encore de Laërtès qu'il épousa Antikléia, fille d'Autolykos, et que celle-ci lui donna un seul fils, Ulysse, et une fille, Ktiméné, qui fut mariée dans l'île de Samé<sup>(4)</sup>. Cet Autolykos, fort célèbre chez les mythographes et considéré par eux comme fils d'Hermès<sup>(5)</sup>, nous est dépeint, au XIX<sup>e</sup> chant de l'*Odyssée*, comme

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XXIV, 377.

<sup>(2)</sup> *Odyssée*, même passage, SCHOL., HQ.

<sup>(3)</sup> ÉT. DE BYZ., Νήρικος.

<sup>(4)</sup> *Odyssée*, XI, 85; XV, 363-368; XIX 394.

<sup>(5)</sup> PAULY-WISSOWA, *Autolykos*.

habitant avec ses fils le Parnasse; il n'est pas encore fils d'Hermès, mais il honore ce dieu entre tous les autres, et, favorisé par lui tout particulièrement, il est supérieur à tous les hommes par la ruse et par l'emploi opportun des faux serments<sup>(1)</sup>. Il vient à Ithaque peu après la naissance de son petit-fils, et c'est lui qui donne à l'enfant le nom d'Odyssée. Plus tard, quand Ulysse est déjà un jeune homme, il l'accueille dans sa maison du Parnasse, et l'envoie avec ses fils chasser le sanglier dans la montagne. C'est pendant cette chasse qu'Ulysse, atteint au-dessus du genou par les défenses de l'animal furieux, reçoit la blessure dont il est censé porter encore la cicatrice lorsqu'il revient de sa longue absence.

Le mariage de Laërtes avec la fille de cet illustre pillard doit-il être considéré comme un élément très ancien de la légende odysseenne? Cela est peu probable. Nulle part dans l'*Iliade*, bien qu'Ulysse y soit représenté en plusieurs passages comme un inventeur de ruses, il n'est fait la moindre allusion à cette descendance maternelle ni à sa parenté avec Autolykos. Il y a plus; ce dernier est mentionné dans un des chants les plus récents de l'*Iliade*, dans la *Dolonie*, où l'on nous raconte qu'il avait volé le casque de cuir que Mériônès prête à Ulysse pour son expédition nocturne<sup>(2)</sup>. Or, là même, pas un mot de leur parenté, malgré l'opportunité manifeste. Nous devons admettre, dès lors, que cette parenté n'appartient aucunement aux vieilles traditions képhalléniennes. Elle a été inventée, après le temps où fut composée la *Dolonie*, lorsqu'on chercha à expliquer par une hérédité imaginaire l'astuce que l'on attribuait à Ulysse. On sait comment cette même tendance eut pour effet, un peu plus tard encore, de dépouiller Laërtes de sa paternité traditionnelle et de la faire attribuer à Sisyphe de qui on raconta qu'il avait séduit Antikléia avant son mariage<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XIX, 394.

<sup>(2)</sup> *Iliade*, X, 267.

<sup>(3)</sup> Cette légende, qui est admise par tous les poètes tragiques athéniens au v<sup>e</sup> siècle, a dû être

créée à la fin de la période épique. Voir PAULY-WISSOWA, *Autolykos*, et parmi les témoignages anciens, principalement celui du scholiaste de Sophocle, *Ajax*, 190 Papageorgios.

En somme, si Arkeisios est un personnage qu'on peut croire inventé après coup pour constituer à Ulysse une généalogie paternelle, il n'en est pas tout à fait de même de Laërtes. D'ailleurs leur isolement à tous deux donne à réfléchir. Une généalogie inventée tardivement et en toute liberté de fantaisie aurait sans doute rattaché le héros képhallénien à l'une des grandes lignées héroïques. Il semble qu'une tradition préexistante ait pu, seule, empêcher un rattachement si naturel; cette tradition appartenait aux tribus képhalléniennes; il y a quelque raison de croire qu'elle contenait au moins un élément de réalité historique. Passons maintenant à la légende d'Ulysse lui-même.

### III

#### LA PLUS ANCIENNE LÉGENDE D'ULYSSE D'APRÈS L'*ILIADÉ*.

La façon dont Ulysse est mentionné dans l'*Iliade* ne permet pas de douter qu'il ne fût déjà un héros renommé lorsque les plus anciens chants de ce poème furent composés. Nulle part il n'y est présenté comme un personnage nouveau. Au contraire, on sent immédiatement, à la manière dont on parle de lui, qu'il était bien connu du public et que, même, les traits essentiels de son caractère étaient fixés dans certaines épithètes traditionnelles. Il avait donc été déjà l'objet de chants épiques qui n'ont laissé aucun souvenir, mais qui certainement provenaient eux-mêmes de traditions plus anciennes encore. Que pouvons-nous aujourd'hui entrevoir ou deviner de tout cela?

Le nom du héros, *Odysseus*, doit tout d'abord nous arrêter un instant. Dans l'*Odyssée*, ce nom est rapproché en plusieurs passages, parfois avec intention, du verbe *ὀδύσασθαι*, qui signifie tantôt « se fâcher » et tantôt « irriter contre soi »<sup>(1)</sup>. L'un de ces passages contient

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, I, 62; V, 339 et 423; XIX, 275.

même une véritable tentative d'explication étymologique. Il y est dit qu'Ulysse reçut son nom de son grand-père maternel, Autolykos, qui voulut rappeler ainsi toutes les colères qu'il s'était attirées, sans doute par ses rapines<sup>(1)</sup>. Étymologie toute fantaisiste, qui prouve simplement qu'au temps où fut composée l'*Odyssée* on cherchait à interpréter un nom qui semblait à bon droit étrange. En grec, il ne pouvait avoir, en effet, qu'un sens défavorable. C'est une bonne raison de penser qu'il n'est pas grec d'origine. Nous ne pouvons guère nous flatter aujourd'hui de dire avec certitude d'où il vient. Toutefois il est intéressant de noter que la forme *Ulixes*, qui a prévalu chez les poètes latins et qui nous a donné le nom d'Ulysse, ne peut guère être une transcription directe de la forme épique *Ὀδυσσεύς*. La forme *Ὀλυττεύς*, qui se trouve sur deux vases attiques, l'un signé de Klitias et d'Ergotimos, l'autre d'Hiéron<sup>(2)</sup>, ne nous fournit aucun indice utile. Mais les grammairiens latins Diomède et Priscien nous renseignent un peu mieux. Le premier paraît attester que le poète Ibykos de Rhégium, au vi<sup>e</sup> siècle avant notre ère, appelait le héros *Ὀλίξης*; le second cite la forme *Ὀυλίξεύς*, sans dire, il est vrai, d'où elle provient<sup>(3)</sup>. Il semble donc que ce nom fût connu dans l'Italie grecque par une tradition indépendante de l'*Odyssée* et peut-être sous une forme plus voisine du son primitif que celle qui a prévalu dans l'épopée. Elle offre une ressemblance curieuse avec le nom carien *Λύξης*, que portait le père d'Hérodote<sup>(4)</sup>; et cela est à rapprocher de l'observation faite plus haut sur le nom de Laërtès<sup>(5)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XIX, 407: Πολλοῖσιν γὰρ ἐγὼ γε Ὀδυσσάμενος τὸδ' ἰκάνω· τῷ δ' Ὀδυσσεύς ὄνομ' ἔστω ἐπώνυμον.

<sup>(2)</sup> W. KLEIN, *Die Griechischen Vasen mit Meistersignaturen*, 2<sup>e</sup> éd., Vienne, 1887, n<sup>o</sup>s 33 et 149.

<sup>(3)</sup> DIOMÈDE, éd. Keil, I, 321; PRISCIEN, VI, 92. Diomède fait du nom *Olixes* un *prénom* à la mode romaine; et il attribue à Ibykos cette conception étrange: «Est Ulyssi agnomen

*Polytlas*. Nam prænomen est, ut ait Ibycus, *Olixes*, nomen Arcisiades, cognomen *Odysseus*; et ordinatur sic: *Olixes Arcisiades Odysseus Polytlas*.» Cette idée bizarre ne doit pas sans doute affaiblir la valeur du témoignage. L'autorité d'Ibykos est invoquée uniquement pour attester l'existence de la forme *Olixes*; le reste appartient à Diomède.

<sup>(4)</sup> SUIDAS, *Ἡρόδοτος*.

<sup>(5)</sup> L'article de J. Schmidt sur *Odysseus*,

Des traditions locales, relatives à Ulysse, nous sont signalées par des témoignages anciens sur divers points du monde grec. Ces traditions sont-elles antérieures ou postérieures à l'*Iliade* et à l'*Odyssee*? sont-elles indépendantes de ces poèmes ou se sont-elles formées sous leur influence? Nous venons de voir, à propos d'Autolykos, que la parenté d'Ulysse avec ce personnage et par conséquent ses relations avec la région du Parnasse sont une conception postérieure à la *Dolonie*, c'est-à-dire à une des parties les plus récentes de l'*Iliade*. Cela doit nous mettre en garde contre la tentation de vieillir ces légendes. Ceux qui veulent faire d'Ulysse un ancien dieu me paraissent avoir cédé imprudemment à cette tendance et s'être appuyés ainsi sur des faits dont l'ancienneté n'est aucunement prouvée. Tout ce qui se rapporte aux relations d'Ulysse avec la Laconie et probablement aussi avec l'Arcadie, pays où divers monuments commémoraient des épisodes de sa vie, doit être tenu pour relativement récent : les récits de la première partie de l'*Odyssee* sont incompatibles avec ces données. Il y a plus de doute au sujet des légendes locales de l'Épire et de l'Étolie. Étienne de Byzance rapporte que la ville de Bounima en Épire passait pour avoir été fondée par Ulysse, lorsque, après son retour à Ithaque, il accomplit le voyage d'expiation que lui avait prescrit Tirésias<sup>(1)</sup>. Il semble que si cette légende était antérieure à l'*Odyssee*, ce poème y aurait fait allusion par la bouche du devin : on sait qu'il n'en est nullement question dans le discours que le poète lui prête. Aristote, dans son *Ἰθακησίων πολιτεία*, parlait d'un oracle d'Ulysse, qui existait à Trampya, chez les Eurytanes, en Étolie, et Lycophron, dans son *Alexandra*, le mentionne également<sup>(2)</sup>. Mais on n'ignore pas que beaucoup de héros, glorifiés par la poésie, ont été plus tard consi-

dans le *Lexique mythologique* de Roscher, offre une étude assez détaillée sur les variations de ce nom, mais sans conclusion.

<sup>(1)</sup> ÉT. DE BYZANCE, *Βούνειμα*. Cf. EUSTATHE, *Comm. sur l'Odyssee*, p. 1675, 35.

<sup>(2)</sup> LYCOPHRON, 799-800. Le témoignage

d'Aristote est cité par le scholiaste de Lycophron sur ce passage. SCHOL., éd. Scheer, p. 252. Le rapport que le scholiaste prétend établir entre la légende locale et la prédiction odysseenne de Tirésias est tout artificiel.

dérés comme ayant été investis après leur mort du pouvoir de révéler l'avenir <sup>(1)</sup>. En ce qui concerne Ulysse, il est assez naturel de penser que son voyage au pays des morts dans l'*Odyssée* et la consultation qu'il y demande à Tirésias ont pu favoriser la formation de cette croyance. La légende de son séjour chez les Thesprotes n'est peut-être pas antérieure à la *Télégonie*, poème épique qui lui-même ne paraît pas remonter plus haut que le vi<sup>e</sup> siècle. En tout cas, c'est là que nous en trouvons le plus ancien témoignage. Elle appartient donc probablement à la dernière période où se sont développés les récits de voyages et d'aventures par lesquels on essaya de donner une suite à l'*Odyssée*. Ainsi nous n'avons à retenir ici aucune de ces traditions comme primitive. C'est affaire à ceux qui veulent en tirer parti d'en démontrer la haute ancienneté. Mieux vaut passer immédiatement aux témoignages de l'*Iliade*, qui nous offrent une matière de raisonnement plus solide.

Dans l'*Iliade*, déjà, le trait caractéristique d'Ulysse est arrêté : c'est l'habileté à se conduire. Ses qualifications les plus ordinaires sont celles qui y font allusion. Il est, par excellence, un homme de ressources, *πολύμητις*, *πολυμήχανος*, *ποικιλομήτης*, comparable à Zeus lui-même par la force de l'intelligence, *Διὶ μῆτιν ἀτάλαντος*. Diomède l'appelle quelque part « inépuisable en ruses », *δόλων ἄτος* <sup>(2)</sup>, et Anténor dit de lui qu'il possédait toutes sortes d'artifices et d'inventions : *Εἰδὼς παντοίους τε δόλους καὶ μῆδεα πυκνά* <sup>(3)</sup>. Ces témoignages sont sans doute d'âges divers, mais ils concordent assez bien les uns avec les autres; par conséquent, les plus récents comme les plus anciens se rapportent à une même tradition; seulement ils nous la font voir plus ou moins développée. D'où est venue à Ulysse cette réputation? Les récits de l'*Iliade* elle-même sont insuffisants à la justifier : le héros s'y montre avisé, prudent, disert, bon conseiller et homme d'action; il ne déploie nulle part une faculté de ruse excep-

<sup>(1)</sup> ROHDE, *Psyché*, 2<sup>e</sup> éd., t. I, p. 186  
et suiv.

<sup>(2)</sup> *Iliade*, XI, 430.

<sup>(3)</sup> *Iliade*, IV, 200-203.

tionnelle. Cette aptitude spéciale n'éclate vraiment que dans d'autres périodes de la guerre de Troie, antérieures ou postérieures à l'action de l'*Iliade*. Elle se montre particulièrement dans les récits relatifs à la prise de la ville. Ces récits étaient-ils donc tous constitués et déjà répandus lorsque l'*Iliade* était en voie de formation? Cela est difficile à croire : car ils contiennent d'autres traits, qui, nous allons le voir, sont certainement postérieurs à ce poème. Le plus probable est donc que cette réputation de ruse ne faisait allusion originairement à aucun fait précis. Elle n'appartenait peut-être à Ulysse qu'en tant qu'il représentait vaguement ces insulaires préhistoriques qu'on assimilait aux Cariens et aux Phéniciens et qui, selon Thucydide, étaient tous plus ou moins pirates, *καὶ οὐχ ἥσσον λησῆται ἦσαν οἱ νησιῶται, Κᾶρες τε ὄντες καὶ Φοίνικες* (l. I, ch. 8)<sup>(1)</sup>. En ce cas, il n'y avait là qu'un germe destiné à s'accroître plus tard, mais dont la fécondité ne s'était pas encore manifestée.

Les pérégrinations d'Ulysse étaient-elles déjà connues des poètes de l'*Iliade*? La question est de grande importance pour notre sujet, car c'est surtout en se représentant Ulysse comme un héros essentiellement voyageur et souffrant qu'on a été amené à en faire un ancien dieu déchu de son rang. Il me semble qu'un examen réfléchi des faits aboutit à une conclusion tout à fait défavorable à cette hypothèse.

Qu'il n'y ait, dans l'*Iliade*, aucune allusion explicite aux voyages d'Ulysse, cela ne suffirait pas à prouver qu'ils étaient encore inconnus : il n'y avait aucune raison pour anticiper ainsi sur l'avenir. Mais si le caractère de « héros souffrant » lui eût été déjà attribué par la légende, il est difficile d'admettre qu'il ne se serait pas incorporé dans quelque épithète traditionnelle, analogue aux qualifications qui viennent d'être relevées plus haut. Tout le monde sait que cette épithète existe dans la poésie homérique; c'est celle de *πολύτλας*, qui est en quelque sorte inséparable de son nom dans l'*Odyssee*. Elle tient tellement à ce nom

<sup>(1)</sup> PRELLER-PLEW, *Gr. Mythol.*, II, 406-407.

que le grammairien latin Diomède, dans le passage auquel il a été fait allusion plus haut, a eu l'idée plaisante de l'assimiler à l'*agnomen* latin. Voyons donc ce qui en est de cet *agnomen* dans l'*Iliade*. Nous l'y rencontrons cinq fois en tout. Or, sur ces cinq passages, il en est quatre qui appartiennent incontestablement aux parties les plus récentes du poème. L'un d'eux, sur lequel je reviendrai bientôt, est dans la *Dolonie* (X, 248); deux autres se trouvent dans la dernière partie des *Jeux funèbres en l'honneur de Patrocle* (XXIII, 729, 778); un quatrième dans le *Combat écourté*, *Κόλος μάχη* (VIII, 98). L'accord est à peu près unanime entre les critiques pour regarder tous ces morceaux comme ajoutés postérieurement au noyau primitif du poème, et cela pour des raisons tout à fait étrangères à la question présente. Reste donc un passage unique, au vers 676 du chant de l'*Ambassade* (I. IX). Sur ce chant, les opinions sont divisées. Mais ce qui n'est guère contestable, en tout cas, c'est qu'il a subi des remaniements importants. Donc, tout en le tenant pour un des plus anciens, il serait impossible d'attacher grande valeur à cet exemple ainsi isolé. À la rigueur, on pourrait admettre d'ailleurs que l'épithète n'avait pas encore là le sens précis et restreint qu'elle a reçu plus tard<sup>(1)</sup>. Mais, en fait, le vers où elle figure est une de ces formules banales dans lesquelles une épithète, récemment mise à la mode, pouvait le plus aisément se substituer, sans que le récitateur ou le rédacteur en eût conscience, à une épithète plus ancienne (*τὸν δ' αὖτε προσέειπε πολύτλας δῖος Ὀδυσσεύς*). Les papyrus égyptiens nous ont fourni depuis quelques années plusieurs exemples de ces variantes. On est en droit de dire, d'après cela, que l'épithète odysseenne de *πολύτλας*, spéciale à Ulysse, est étrangère à l'*Iliade* primitive.

Alléguera-t-on qu'il y a là un fait d'abstention volontaire? que l'épithète a été systématiquement évitée parce qu'elle ne convenait pas au héros dans le cadre du poème? Nous avons remarqué plus

<sup>(1)</sup> Le courage de Nestor affrontant Ereuthalion est caractérisé au chant VII, 152, par l'épithète *πολυτλήμων*, bien voisine de *πολύτλας*.

haut que l'épithète de *πολυμήχανος* ne s'accordait guère mieux avec le rôle qu'il y joue, et nous pourrions rappeler, après d'autres, que la qualification caractéristique d'Achille (*ᾠκύς, πόδας ᾠκύς, ποδώκης, ποδάρκης*) n'y trouve pas non plus une justification satisfaisante. Mais il est plus à propos de noter que cette objection se trouve réfutée implicitement par les exceptions mêmes qui viennent d'être citées. Si le mot *πολύτλας* figure dans les parties récentes du poème, où il est tout aussi déplacé que dans les anciennes, c'est qu'il a été accepté par les continuateurs de l'*Iliade* primitive sans le moindre scrupule dès qu'il a été à la mode. Et ce qui l'a mis à la mode, ce sont nécessairement des récits dont il était comme le résumé. Nous avons donc toute raison de croire qu'au temps où se constituait le noyau de l'*Iliade*, ces récits n'existaient pas, ou, en d'autres termes, que la légende du « héros souffrant » n'était pas encore constituée.

Un autre fait à noter, c'est que l'étroite intimité de la déesse Athéné et d'Ulysse, qui est une des conceptions fondamentales de l'*Odyssee*, est encore ignorée dans les parties anciennes de l'*Iliade*. Au chant II, il est vrai, lorsque les Achéens, trompés par Agamemnon, s'apprentent à se rembarquer, elle aide Ulysse à les retenir; mais elle agit dans l'intérêt commun et elle se sert de lui uniquement parce qu'il est le plus apte à se faire écouter<sup>(1)</sup> (vers 180 : *σοῖς δ' ἀγανοῖς ἐπέεσσιν ἐρήτυε φῶτα ἑκαστον*). Plus tard, au chant XI, lorsqu'il est blessé par Socos, elle empêche la lance ennemie de pénétrer profondément, et elle le sauve ainsi de la mort<sup>(2)</sup>; est-ce l'indice d'une faveur personnelle? N'oublions pas qu'elle est, dans le même chant, de concert avec Héré, la protectrice de tous les héros achéens, autant que la volonté de Zeus le permet<sup>(3)</sup>. Au XXIII<sup>e</sup> chant, où sont décrits les jeux funèbres, Ulysse lutte contre Ajax : Athéné ne fait rien pour lui; pourtant; elle vient de prêter assistance à Diomède dans la course des chars<sup>(4)</sup>,

<sup>(1)</sup> *Iliade*, II, 166-180 et 277-280.

<sup>(2)</sup> *Iliade*, XI, 434-438.

<sup>(3)</sup> *Iliade*, XI, 45.

<sup>(4)</sup> *Iliade*, XXIII, 398-400.

et l'on sait avec quelle ardeur elle prendra, dans des légendes plus récentes, le parti d'Ulysse, devenu son favori, contre ce même Ajax. En somme, il n'y a qu'un seul passage de l'*Iliade* qui atteste l'affection particulière d'Athéné pour Ulysse, et ce passage, déjà mentionné plus haut, est fort intéressant. Il se trouve dans la *Dolonie*<sup>(1)</sup>. Là, quand Diomède est désigné pour l'expédition nocturne, il demande à s'adjoindre Ulysse, et voici la raison qu'il en donne : « Puisque vous m'invitez à choisir moi-même mon compagnon, comment ne songerais-je pas au divin Ulysse ? Il excelle entre tous par la prudence et le courage en toute sorte d'entreprises, et il est aimé de Pallas-Athéné<sup>(1)</sup>. » Là, on le voit, l'alliance entre la déesse et le héros est proclamée comme un fait connu. Mais cela se trouve dans un chant qui est unanimement considéré comme postérieur à l'ensemble du poème. Voilà donc un second élément important de la légende d'Ulysse qui ne s'y est incorporé et développé qu'en un temps où elle était déjà éloignée de ses origines.

En groupant ces données et en nous rappelant d'ailleurs le rôle que joue Ulysse dans les parties anciennes de l'*Iliade*, nous pouvons nous faire une idée, au moins approximative, de ce qu'était sa légende au temps où ce poème se constituait. Le héros d'Ithaque, fils de Laërtes et chef militaire des Képhallènes, avait déjà un nom glorieux et un caractère connu<sup>(2)</sup>. Il était renommé pour les ressources de son esprit, pour son éloquence insinuante, pour son courage calme, mais intrépide. Tout ce qu'il fait dans l'*Iliade* procède de cette conception. C'est lui qui est chargé d'apaiser Chrysès en lui ramenant sa fille, c'est lui encore qui empêche la fuite des Achéens et qui réprime l'insolence dangereuse de Thersite. Nous apprenons qu'antérieurement il a été chargé de porter à Troie les propositions de paix ; et il assiste Agamemnon lorsque celui-ci, au IV<sup>e</sup> chant, conclut un pacte avec Priam. Lorsqu'on veut tenter de fléchir Achille,

<sup>(1)</sup> *Iliade*, X, 245 : φιλεῖ δὲ ἑ Παλλὰς Ἀθήνη. — <sup>(2)</sup> *Iliade*, II, 260 et IV, 354.

il est le chef et le principal orateur de la députation. Dans la grande bataille du XI<sup>e</sup> chant, il se révèle comme un des combattants les plus énergiques; il y est blessé, et, par suite, son activité est moindre dans la fin du poème, mais ni là ni ailleurs, rien ne laisse apercevoir l'idée d'une destinée de souffrances. Il est protégé par les divinités favorables aux Achéens, sans qu'aucune d'elles paraisse lui témoigner encore une bienveillance toute personnelle et particulière.

Ainsi caractérisée, sa légende nous apparaît comme assez pauvre encore, mais intéressante par le fond de réalité historique qu'elle semble contenir et comme très propre à se développer. Elle est plus fortement localisée que celle d'Agamemnon ou de Diomède; elle est attachée à un archipel lointain, à un peuple ou à un groupe de tribus qui a un nom collectif, à une île dont elle fait toute la gloire. Ce qui, en elle, prête à un développement futur, c'est à la fois cet éloignement du pays natal et le caractère personnel du héros: Il a pour lui dès ce temps l'intelligence et la possession de soi-même, la connaissance des hommes et le don de se tirer des difficultés. Ces qualités, par lesquelles on réussit ordinairement dans la vie, se trouvèrent également propres à lui assurer une rapide et brillante fortune dans la poésie.

#### IV

##### DÉVELOPPEMENT DE LA LÉGENDE D'ULYSSE ENTRE L'*ILIADÉ* ET L'*ODYSSÉE*.

L'*Odyssée* mentionne un certain nombre de faits du cycle troyen dont Ulysse est le héros, et qui sont nécessairement étrangers à l'*Iliade*, car ils se rapportent à la dernière période du siège de Troie. Les principaux (sans parler de ses voyages, qui forment un groupe distinct) sont : 1<sup>o</sup> sa dispute avec Achille

(VIII, 75-82); 2° sa vaillance dans le combat qui eut lieu autour du cadavre de ce héros (V, 308-310); 3° son espionnage dans Troie (VI, 244-258); 4° la ruse grâce à laquelle il introduisit dans la ville le cheval de bois (VIII, 492-495); 5° le sang-froid dont il fit preuve, étant enfermé dans cette machine de guerre, lorsque Hélène, contrainte par Déiphobos, appelait chacun de ses compagnons par son nom (IV, 271-289); 6° son rôle dans la lutte finale (VIII, 514-520); 7° la conduite qu'il tint au moment du départ de la flotte (III, 162-164).

Ces faits étant rappelés sommairement ou par simples allusions dans les passages de l'*Odyssée* où il en est question, il faut admettre qu'ils étaient connus du public. Ils avaient donc été racontés, avec tous les détails nécessaires, dans des chants épiques qui circulaient. Ces chants, antérieurs, sinon à toutes les parties de l'*Odyssée*, du moins à l'achèvement de ce poème, étaient-ils tous postérieurs à l'*Iliade*? Rien ne le démontre d'une manière certaine. Toutefois la probabilité en est grande, pour un bon nombre du moins. Car le rôle qu'ils assignent en général à Ulysse est précisément celui qui apparaît dans les parties les plus récentes de l'*Iliade*, telles que la *Dolonie*. Ce rôle devait être très nettement caractérisé dans sa dispute avec Achille, si le témoignage du scholiaste sur ce point est exact. « Ulysse et Achille, nous dit-il en substance, s'entretenant ensemble dans un banquet donné par Agamemnon après la mort d'Hector, Achille faisait l'éloge de la vaillance, Ulysse celle de l'adresse; Achille voulait qu'on usât de la force, Ulysse de la ruse; ce fut la cause de la mort d'Achille<sup>(1)</sup>. » On remarquera que ce contraste si tranché entre Achille et Ulysse ne se manifeste aucunement dans l'*Iliade*. Mais il était comme latent, et il devait se développer par la force des choses. À mesure qu'on se plut davantage à opposer l'adresse à la force et qu'on attachait plus de prix au bon emploi de l'intelligence, la personnalité

<sup>(1)</sup> SCHOL., *Odyss.*, VIII, 75.

d'Ulysse ne put manquer de devenir de plus en plus populaire; ce que l'on aima désormais en lui, ce fut moins l'intrépidité que la ruse ou la présence d'esprit. Or ce sont là précisément les traits qui devaient être mis en relief dans la plupart des récits dont on vient de faire mention.

De ce développement du caractère d'Ulysse résulta, par un effet naturel, l'étroite amitié qui se noua entre lui et la déesse Athéné. Le souvenir de cette alliance est rappelé, comme une chose bien connue, dans un passage de l'*Odyssée* : « Je sais, dit Ulysse à sa protectrice elle-même, combien tu étais amie pour moi, tant que nous combattions en Troade, nous, les fils des Achéens<sup>(1)</sup>. » Cette amitié, nous venons de le voir, ne s'était guère manifestée dans l'*Iliade* elle-même. Elle avait donc pris son développement dans les chants postérieurs, c'est-à-dire justement dans ceux où le rôle d'Ulysse avait reçu une importance toute nouvelle et s'était en quelque sorte épanoui en ruses et en stratagèmes. La raison en est évidente. Athéné s'était transformée dans la période où Ulysse grandissait, et elle s'était transformée sous les mêmes influences. Déesse autrefois violente et redoutable, dont le poids faisait crier l'essieu du char de Diomède, et dont la main robuste poussait la lance aiguë dans le flanc d'Arès, reine de la guerre et du butin, maîtresse de l'égide redoutable, elle devenait, elle aussi, de plus en plus une personnification du bon conseil et des pensées avisées, *πολύβουλος Ἀθήνη*<sup>(2)</sup>. Il fallait donc, conséquence nécessaire, que les inventions d'Ulysse fussent suggérées par elle. Une telle présence d'esprit chez un homme n'était concevable, en ces siècles de croyance, que par une faveur spéciale et constante de la divinité de qui relevait cette aptitude. Voilà comment, entre le temps où naquit l'*Iliade* et celui où

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XIII, 314-315 :

Τοῦτο δ' ἐγὼν ἐν οἴδ' ὅτι μοι πάρος ἠπίη ἦσθα,  
εἶος ἐνὶ Τροίῃ πολεμίζομεν υἱες Ἀχαιῶν.

<sup>(2)</sup> *Iliade*, V, 260; *Odyssée*, XVI, 282.

s'acheva l'*Odyssée*, Ulysse devint le favori d'Athéné; et l'on peut dire que ce dernier poème résume en quelque sorte ce curieux chapitre de mythologie dans le passage célèbre où la déesse dit à son protégé : « Cessons de nous tromper mutuellement : car, tous deux, nous sommes connaisseurs en artifices. Toi, tu es, entre les mortels, le premier de beaucoup par le conseil et par la parole; et moi, entre toutes les divinités, je suis renommée pour la prudence et les fines inventions <sup>(1)</sup>. » Ressemblance qui l'oblige à l'aimer, comme elle le dit un peu plus loin : « C'est pour cela que je ne veux pas t'abandonner dans ton malheur: tu es trop adroit, trop avisé, trop maître de ta pensée <sup>(2)</sup>. » Ainsi se forma cette curieuse association entre le rusé Céphallénien, tiré par la poésie de sa condition médiocre, et la fille de Zeus, en qui le fin et subtil génie de la Grèce s'adorait lui-même.

Inutile de s'attarder ici à des conjectures plus détaillées sur la partie de la légende d'Ulysse qui remplissait les récits mentionnés ci-dessus. Elle est, en somme, secondaire, et, surtout, elle n'a qu'un rapport indirect avec l'*Odyssée*. La matière propre de ce poème est formée par la légende de ses voyages et par celle du massacre des prétendants. Nous ne nous occuperons que de ces deux-là, et surtout en vue d'en déterminer les relations mutuelles.

L'*Odyssée* elle-même, du moins en son état actuel, se donne comme une partie d'un cycle de chants relatifs aux retours des chefs achéens. Cela est indiqué à demi-mots dans les premiers vers du poème : « Tous les autres chefs, ceux du moins qu'avaient épargnés la mort, étaient alors chez eux, échappés aux hasards de la guerre et aux périls de la mer; lui seul, . . . etc. <sup>(3)</sup>. » Et, en divers passages, elle nous raconte les retours de plusieurs de ces chefs, soit en quel-

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XIII, 296-299 : ἄλλ' ἄγε, μηκέτι ταῦτα λεγόμεθα, εἰδότες ἄμφω κέρδε', ἐπεὶ σὺ μὲν ἔσσι βροτῶν ὄχ' ἄριστος ἀπάντων | βουλή και μύθοισιν, ἐγὼ δ' ἐν πᾶσι θεοῖσιν | μήτι τε κλέομαι και κέρδεσιν.

<sup>(2)</sup> *Odyssée*, XIII, 331-332 : Τῷ σε και οὐ δύναμαι προλιπεῖν δύσηνον ἔοντα, | οὐνεκ' ἐπητής ἔσσι και ἀγχίνοος και ἐχέθρων.

<sup>(3)</sup> *Odyssée*, I, 11-12.

ques vers, soit avec plus de détails, comme par exemple en ce qui concerne Ménélas. Nous trouvons là une confirmation d'un fait qui serait d'ailleurs presque évident par lui-même. Le retour d'Ulysse n'a dû être à l'origine qu'un récit poétique semblable à plusieurs autres. S'il a pris une importance plus grande, s'il est devenu la matière de chants plus développés qui se sont groupés en poème, cela a tenu à des causes particulières, dont quelques-unes sans doute nous échappent aujourd'hui. Toutefois, nous pouvons supposer, sans risquer beaucoup de nous tromper, que la plus effective fut la popularité antérieure du personnage et la sympathie que le développement même de sa personnalité lui avait valu. Il y avait, dans son caractère, tel que la poésie l'avait fait, une variété de ressources qui le rendait particulièrement apte à soutenir l'intérêt dont les longs récits d'aventures ne peuvent se passer.

De quels éléments se constitua le cycle de ses aventures à lui et comment ces éléments s'organisèrent-ils entre eux? ce sont là des questions qui, en un certain sens, il est vrai, sont antérieures à l'*Odysée*, mais qui, en fait, ne peuvent être étudiées utilement que par une analyse minutieuse de ce poème. Il est donc impossible de les aborder ici. Mais il y a une autre question plus générale qui les précède et dont nous devons encore nous occuper. C'est celle qui est relative aux prétendants de Pénélope et à leur rapport avec l'ensemble de la légende d'Ulysse.

Aucune légende peut-être n'est plus embrouillée que celle de Pénélope; aucune, par suite, n'a donné lieu, soit dans l'antiquité, soit chez les modernes, à plus de conjectures ou de constructions hasardeuses<sup>(1)</sup>. Il faudrait, pour débrouiller ce chaos, à supposer que cela soit possible, un travail immense et une puis-

<sup>(1)</sup> On peut voir, à l'article *Pénélope*, dans le *Lexique mythologique* de Roscher, la prodigieuse variété de traditions, plus ou moins contradictoires ou saugrenues, que l'antiquité

nous a léguées au sujet de la femme d'Ulysse. L'auteur de l'article s'est plutôt proposé de les énumérer que de les débrouiller.

sance de discernement exceptionnelle. On nous excusera de nous en tenir à quelques remarques, faute de pouvoir faire mieux ou d'oser davantage.

On ne peut mettre en doute que la légende de Pénélope et de ses prétendants ne fût déjà répandue lorsque l'*Odyssée* fut composée. Pénélope n'est pas nommée dans l'*Iliade*, il est vrai; mais il n'y avait aucune raison pour qu'elle le fût. Deux fois dans ce poème (II, 260 et IV, 354), Ulysse se désigne lui-même comme père de Télémaque<sup>(1)</sup>; il fallait donc que Télémaque fût déjà connu, c'est-à-dire que la poésie eût parlé de la maison d'Ulysse et par conséquent de Pénélope. D'ailleurs, l'historiette de la fameuse toile, mentionnée trois fois dans l'*Odyssée*<sup>(2)</sup>, ne peut pas être une invention contemporaine de ce poème. Elle contient en elle-même une contradiction naïve. Elle suppose à la fois que Pénélope est surveillée de près par ses prétendants et qu'elle ne l'est pas. Si elle est surveillée par eux, comment peut-elle défaire chaque nuit ce qu'elle a fait le jour précédent, sans qu'ils s'aperçoivent que le travail n'avance pas? Et si elle n'est pas surveillée, pourquoi prend-elle la peine de faire ce qu'elle défera ensuite? Cela est si vrai que le poète s'est bien gardé de mettre ce vieux thème en action. Nous devinons qu'il y a là une donnée ancienne, remontant probablement à un conte populaire, qui lui-même dérivait peut-être d'un mythe; cette donnée s'impose au récit nouveau, mais elle n'y peut prendre place qu'à titre épisodique, car elle n'est aucunement adaptée aux habitudes d'esprit plus critiques qui y prédominent. Ce conte, à l'origine, n'avait peut-être rien de commun avec la femme d'Ulysse. Les déductions étymologiques à l'aide desquelles on a voulu faire d'elle la « tisseuse » par excellence, sont des plus arbitraires. Il n'y a aucune raison pour que le mot

<sup>(1)</sup> On ne peut affirmer, il est vrai, que ces passages appartiennent aux couches primitives de l'*Iliade*. Toutefois rien ne démontre non plus qu'ils soient beaucoup plus récents que le

corps du poème, à supposer même qu'ils y aient été insérés après coup.

<sup>(2)</sup> *Odyssée*, II, 96 et suiv.; XIX, 138 et suiv.; XXIV, 131 et suiv.

ᾠήνη (le fil à tisser) soit apparenté de plus près avec le nom de Pénélope qu'il ne l'est avec celui du fleuve Pénée (Πηνειός), ou avec celui du héros béotien Pénéleos (Πηνέλεως), ou encore avec le mot πηνέλοψ, qui désigne une sorte de canard sauvage. Et, en fait, les mythographes grecs n'ont pas dédaigné ce dernier rapprochement, car ils ont inventé pour le justifier un conte absurde que l'on peut lire dans les scholies de Tzetzés sur Lycophron (vers 792). Mais si la Pénélope d'Ulysse n'a peut-être pas été de tout temps la femme qui tisse la toile pour éluder les instances de ses prétendants, elle l'était devenue déjà, certainement, avant que l'*Odyssée* fût commencée. Cette invention a, dans le poème que nous lisons, un caractère traditionnel des plus marqués.

Toutefois cela ne veut pas dire que les prétendants de Pénélope aient été, avant l'*Odyssée*, le sujet de chants épiques détaillés. Le contraire est beaucoup plus probable. Car il est remarquable qu'aucun d'eux n'a la moindre notoriété en dehors de ce poème. Il semble qu'ils aient été individualisés par l'*Odyssée* et pour les besoins de l'action qui s'y développe. Si l'on y réfléchit, il paraît d'ailleurs évident que la maison d'Ulysse n'a pu être conçue comme envahie par des princes désireux d'épouser sa femme, qu'à une condition : c'est que sa longue absence fût déjà passée à l'état de fait accredité. En d'autres termes, la légende relative aux prétendants, quelle qu'en soit l'origine, est nécessairement postérieure, en tant que partie du cycle odysseén, à celle qui se rapporte aux voyages d'Ulysse. Et celle-ci, nous l'avons vu, n'a dû se former qu'au temps où naissaient les chants les plus récents de l'*Illiade*.

Cette chronologie est confirmée d'ailleurs par la façon dont l'*Odyssée* elle-même nous représente les relations d'Ulysse et de la déesse Athéné. Nous avons montré que leur étroite intimité n'était pas fort ancienne. Or, dans l'*Odyssée*, nous voyons que la protection d'Athéné manque à Ulysse pendant ses aventures maritimes jusqu'au moment où, libéré de sa captivité chez Calypso, il aborde chez les

Phéaciens; tandis qu'elle l'environne, au contraire, de la manière la plus constante et la plus attentive, dans toute la seconde partie du poème, c'est-à-dire dans sa lutte, d'abord secrète, puis ouverte, contre les prétendants. Et ce n'est pas là un pur hasard. Car le fait est en quelque sorte souligné par le poète du XII<sup>e</sup> chant, lorsque son Ulysse, en abordant enfin à Ithaque, remarque amèrement cet abandon et s'en plaint à la déesse : « Du jour où nous eûmes détruit la haute cité de Priam et repris la mer, après qu'une divinité eut dispersé les Achéens, jamais, depuis ce temps, fille de Zeus, je ne t'ai vue, jamais je ne t'ai sentie présente sur mon vaisseau pour éloigner de moi quelque souffrance<sup>(1)</sup>. » Cette plainte provoque une explication d'Athéné. La raison qu'elle allègue, c'est qu'elle ne pouvait entrer en conflit avec Poséidon, qui poursuivait Ulysse de sa colère pour venger son fils, le Cyclope. Mais cette raison n'a qu'une valeur apparente. Car, en admettant même que le scrupule ainsi exprimé fût conforme à l'idée qu'on se faisait alors des dieux et de leurs relations mutuelles, la colère de Poséidon n'a pas été la cause première ni principale des pénibles aventures d'Ulysse. Cette cause, c'est la tempête qui a écarté la flottille d'Ulysse du cap Malée et qui l'a jetée au pays des Lotophages, loin des routes connues et des rivages hospitaliers. Or, cette tempête, la vengeance de Poséidon n'y est pour rien; Ulysse, à ce moment, ne l'avait pas encore offensé. Rien par conséquent n'empêchait alors Athéné de lui venir en aide. En réalité, le poète dissimule ici, à l'aide d'une explication plus ou moins spécieuse, une différence de conception qui a pour nous une sérieuse importance historique<sup>(2)</sup>. La légende des voyages a pris naissance en un temps où Athéné pouvait encore s'irriter contre Ulysse,

<sup>(1)</sup> *Odyssée*, XIII, 316-319.

<sup>(2)</sup> Cette différence est même beaucoup plus forte qu'on ne le croirait à première vue. Car la déesse qui a été la première cause des malheurs d'Ulysse, comme de tous les autres chefs, était Athéné elle-même, d'après ce qui

est dit par Nestor au chant III, 134-135. Cf. PROCLUS (*Epic. græc. fragm.* de KINKEL, p. 50) : *ἐπειτα ἀποπλέουσιν οἱ Ἕλληνες καὶ φθορὰν αὐτοῖς ἢ Ἀθηνᾶ κατὰ τὸ πέλαιος μηχανᾶται*. Ulysse, d'après cela, est une victime d'Athéné.

et cette donnée traditionnelle s'est imposée à la partie de l'*Odyssée* qui l'a mise en œuvre. Au contraire, la légende du massacre des prétendants, rattachée postérieurement au cycle odysseén et développée seulement dans la seconde partie de l'*Odyssée*, a pu y être traitée selon les conceptions nouvelles qui prévalaient alors.

## V

## CONCLUSIONS.

Nous devons maintenant dégager les conclusions qui ressortent de l'ensemble de cette étude. Elles peuvent se résumer en quelques mots :

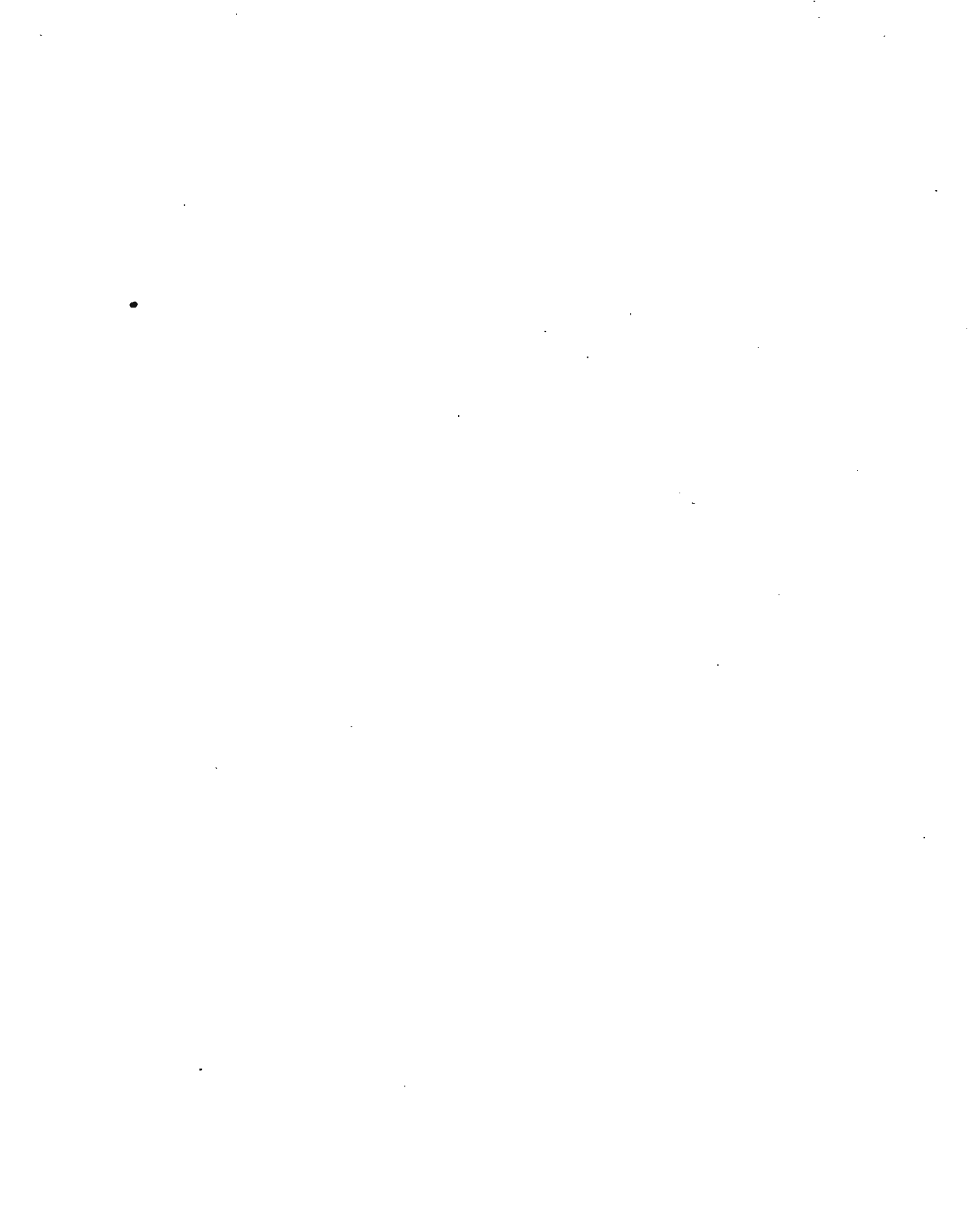
1° La légende d'Ulysse tire probablement son origine, non d'un mythe, mais de l'histoire primitive des îles de la Grèce occidentale. Elle a pris corps lorsque s'y sont établis les Képhalènes, bien qu'on y puisse soupçonner quelques éléments plus anciens. Elle ne représentait aucunement Ulysse comme un « héros souffrant ».

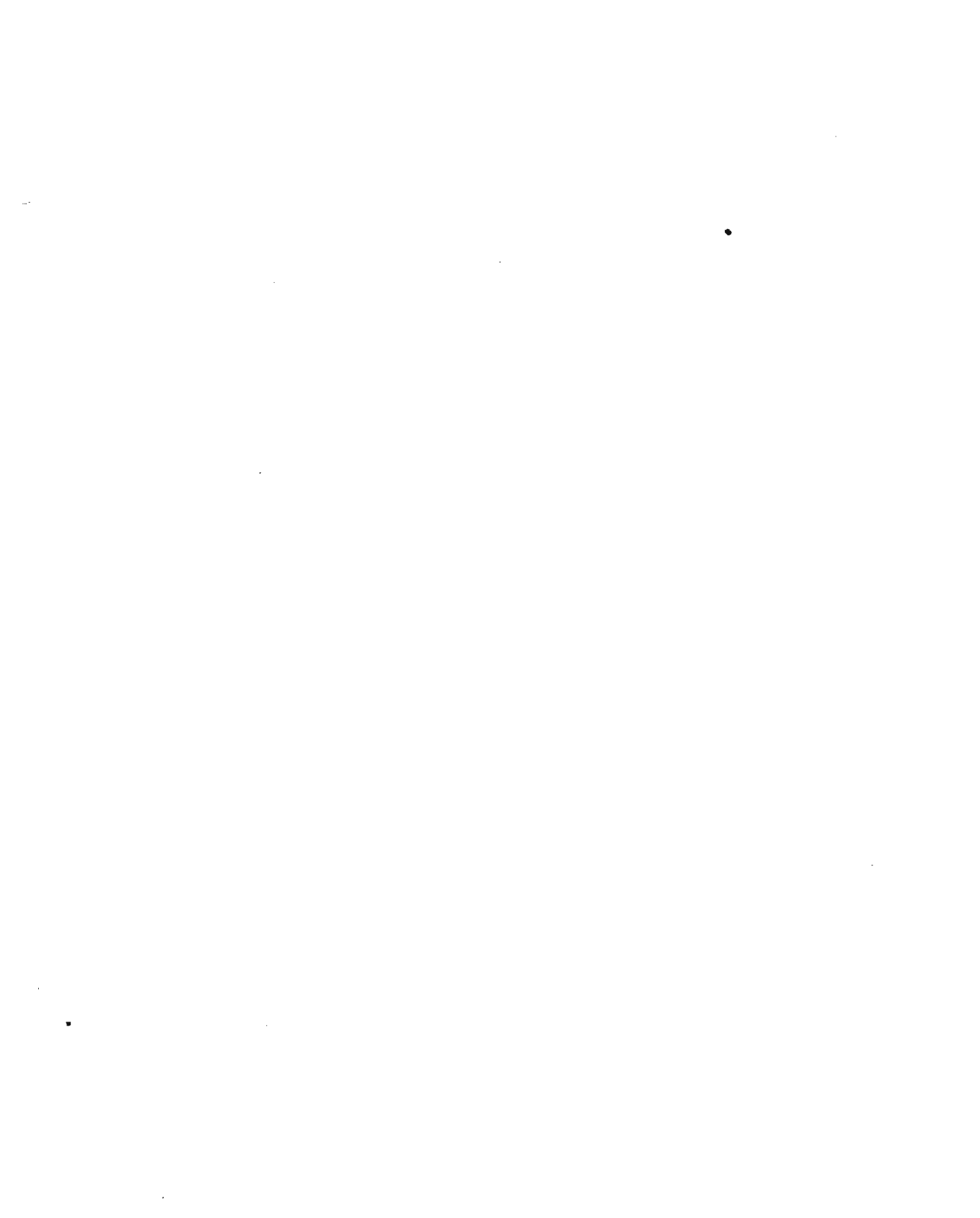
2° Cette légende était encore très simple au temps où furent composés la plupart des chants de l'*Iliade*. Elle a commencé à se développer avant l'achèvement du poème et a pris une importance croissante dans la période immédiatement antérieure à l'*Odyssée*. C'est alors que se dessina nettement le rôle d'Ulysse comme inventeur de stratagèmes et comme favori d'Athéné. C'est de ce temps aussi que date l'invention de sa longue absence et de ses voyages involontaires.

3° La légende des prétendants procède sans doute d'un ancien conte populaire, peut-être d'un mythe; mais elle n'a été incorporée à celle d'Ulysse qu'assez tardivement et après que la notion de sa longue absence était déjà familière aux aèdes. Elle n'a été développée et mise en forme que dans l'*Odyssée*.

Si ces conclusions sont exactes, elles nous donnent une idée de l'évolution d'une des grandes légendes de la Grèce; elles nous permettent de marquer avec plus de précision la place de l'*Odysée* dans cette évolution; enfin, elles nous aident à comprendre les autres accroissements que cette légende a subis plus tard et dont nous n'avions pas à nous occuper ici.







PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

- DELOCHE (M.). Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 4 fr. 40
- Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée *la Gaule* (1897)..... 0 fr. 80
- *Pagi* et *Vicairies* du Limousin aux ix<sup>e</sup>, x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, avec une carte (1899)... 3 fr. 50.
- DEVÉRIA (G.). L'écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, avec deux planches (1898)... 2 fr.
- DEUILLEFOY (M.). Le Château-Gaillard et l'architecture militaire au xiii<sup>e</sup> siècle, avec vingt-cinq figures (1898)..... 3 fr.
- La bataille de Muret (1899)..... 2 fr.
- EUTING (J.). Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg (1903)..... 1 fr. 40
- FERRAND (G.). Un texte arabico-malgache du xvi<sup>e</sup> siècle (1904)..... 5 fr.
- FOUCART (P.). Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis (1895)... 3 fr. 50
- Les grands mystères d'Éleusis. Personnel. Cérémonies (1900)..... 6 fr. 50
- Formation de la province romaine d'Asie (1903)..... 2 fr.
- Le culte de Dionysos en Attique (1904)... 8 fr.
- Sénatus-consulte de Thisbè (170) [1905]. 2 fr.
- Étude sur Didymos, d'après un papyrus de Berlin (1907)..... 8 fr.
- Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au iv<sup>e</sup> siècle (1909)..... 1 fr. 70
- FOUCHER (A.). Catalogue des peintures népalaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson à la Bibliothèque de l'Institut de France (1897)..... 1 fr. 70
- FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel (1891). 4 fr. 40
- GAÜTIER (E.-F.) et FROIDEVAUX (H.). Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro de 1659 à 1663 (1907)..... 6 fr. 50
- GIRY (A.). Étude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne (1900). 3 fr. 50
- GRAUX (Ch.). Traité de tactique connu sous le titre *Περὶ καταστάσεως ἀπλῆκτου*, *Traité de castramentation*, rédigé par ordre de Nicéphore Phocas, texte grec inédit, augmenté d'une préface par Albert Martin (1898)..... 2 fr. 60
- HAURÉAU (B.). Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895). 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.
- Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe (1893)..... 2 fr.
- Notice sur les mss. 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 de la Bibliothèque nationale (1904)..... 2 fr. 30
- HELBIG (W.). Sur la question Mycénienne (1896)..... 3 fr. 50
- Les vases du Dipylon et les Naucraries, avec vingt-cinq figures (1898)..... 1 fr. 70
- Les *ἱππῆς* athéniens (1903)..... 5 fr.
- Sur les attributs des Saliens (1905)... 3 fr. 20
- JOULIN (L.). Les établissements gallo-romains de Martres-Tolosanes, avec vingt-cinq planches (1901)..... 18 fr. 80
- LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du xii<sup>e</sup>, du xiii<sup>e</sup> et du xiv<sup>e</sup> siècle, six fascicules, avec deux planches (1890-1897)..... 8 fr. 10
- Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisiat, au Trésor des Chartes..... 2 fr.
- L'ASTÉYRIE (R. DE). L'Église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du Van xi<sup>e</sup> siècle (1891)... 2 fr. 60
- La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique? (1905)..... 1 fr. 70
- L'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure) [1909]..... 7 fr. 70
- LE BLANC (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892)..... 0 fr. 80
- Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)..... 0 fr. 80
- Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)..... 1 fr. 10
- 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, avec deux planches (1896)..... 8 fr. 75
- Les commentaires des Livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles (1899)... 1 fr.
- Artémidore (1899)..... 1 fr.
- LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892). 4 fr. 70
- MARTIN (A.). Notes sur l'ostracisme dans Athènes (1907)..... 2 fr. 60
- MAS LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)..... 2 fr. 90
- MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)..... 3 fr. 50
- Éléments du syllabaire héteén (1892). 4 fr. 40
- MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham (1891)..... 4 fr. 70
- Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. iv. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891)..... 2 fr.
- Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge en vers français, avec planche (1893)..... 1 fr. 70
- Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893)..... 1 fr. 70

PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE.

- MEYER (P.). Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1893)..... 2 fr.
- Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895)..... 1 fr. 40
- Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible; légendes des saints (1896)..... 3 fr. 20
- Notice sur les *Corrogationes Prometheus* d'Alexandre Neckam (1897)..... 2 fr.
- Notice sur un *Légendier* français du XIII<sup>e</sup> siècle classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)..... 3 fr.
- Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcanier (1330-1332), avec une planche (1898)..... 2 fr. 50
- Notice sur trois *Légendiers* français attribués à Jean Belet (1899)..... 3 fr. 50
- Notice d'un *Légendier* français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg (1900)..... 2 fr. 50
- Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)..... 2 fr. 50
- Notice sur la *Bible des sept états du monde* de Geufroi de Paris (1908)..... 3 fr.
- MONCEAUX (P.). Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (1907)..... 7 fr. 50
- MORISSE (G.). Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-Hia (1904)..... 3 fr. 50
- MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Épiphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896)..... 2 fr. 60
- MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVI<sup>e</sup> siècle (1895)..... 3 fr. 50
- La tiare pontificale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, avec figures (1897)..... 3 fr. 80
- Le Musée de portraits de Paul Jove, contributions pour servir à l'iconographie du moyen âge et de la Renaissance, avec 55 portraits (1900)..... 3 fr. 80
- NAVILLE (Éd.). La découverte de la loi sous le roi Josias; une interprétation égyptienne d'un texte biblique (1910)..... 1 fr. 70.
- NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque; notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890)..... 3 fr. 80
- Le Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897)..... 4 fr. 70
- OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895)..... 5 fr. 30
- Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'évangile de saint Matthieu en onciales d'or sur parchemin pourpré et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900)..... 4 fr.
- OMONT (H.). Notice du ms. Nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale et de quelques autres mss. provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)..... 2 fr. 60
- Notice du ms. Nouv. acq. franç. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903)..... 2 fr. 60
- Notice sur le manuscrit latin 886 contenant différents opuscules mathématiques de Gerbert, etc. (1907)..... 2 fr. 50
- PÉLISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901)..... 2 fr.
- RAVAISSON (F.). La *Venus de Milo*, avec neuf planches (1892)..... 6 fr.
- Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895)..... 2 fr. 30
- Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)..... 4 fr.
- ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895)..... 4 fr. et 4 fr. 40
- SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angelologie, et après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)..... 12 fr.
- Le manuscrit n° 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale. Supplément au *Vocabulaire de l'Angelologie* (1899)..... 2 fr. 30
- Le manuscrit hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale, *Haggadah pascale* (1903)..... 1 fr. 50
- SLOUSCHZ (N.). Un voyage d'études juives en Afrique (1909)..... 4 fr. 50
- SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 7 fr. 50
- TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIII<sup>e</sup> siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897)..... 3 fr. 50
- TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XI<sup>e</sup> siècle (1900)..... 2 fr. 60
- TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893)..... 1 fr. 70
- L'inscription d'Henrich Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897). 3 fr. 80
- Le cadastre de l'Afrique romaine (1907). 2 fr. 30
- VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891). 2 fr.
- La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892)..... 1 fr. 40
- Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893). 2 fr. 60
- Les États de Paris en février 1358 (1894). 1 fr. 70
- Les communes françaises au moyen âge (1900)..... 6 fr. 50
- Les interrogatoires de Jacques de Molai, grand maître du temple. Conjectures (1909). 0 fr. 80
- VIOLLET (H.). Description du palais de Al-Moutâsim fils d'Haroun-al-Raschid à Samara et de quelques monuments arabes peu connus de la Mésopotamie (1909)..... 8 fr.
- WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890)..... 1 fr. 10